

GEN 3 AI.

The background is a vibrant, abstract digital landscape. It features a central figure of a person in a light-colored shirt and dark pants standing on a yellow and green platform. The scene is filled with large, glowing purple and blue spheres of various sizes, some with internal patterns. A horizontal line of vertical white bars with small dots, resembling a data visualization or a control panel, spans across the middle. The overall color palette is dominated by purples, blues, and greens, with a warm orange glow emanating from the platform.

RAPPORT FINAL

**Recommandations politiques
pour la gouvernance de l'IA
et des préjudices en ligne
au Canada**

GEN(Z)AI:

Rapport Final

Recommandations politiques pour la gouvernance de l'IA et des préjudices en ligne au Canada

Helen A. Hayes et Fergus Linley-Mota

Avec la contribution de:

Madeleine Case, Alexander Martin,
Julian Lam, and Nonso Morah



Centre for MEDIA,
TECHNOLOGY
and DEMOCRACY

DoT

Dialogue on Technology Project
SFU Morris J. Wosk Centre for Dialogue



Mila

Responsables de projet

Helen Hayes et
Fergus Linley-Mota

Contributeurs

Madeleine Case
Alexander Martin
Julian Lam
Nonso Morah

Responsable des opérations

Sequoia Kim

Designers

Brian Morgan
Ibrahim Rayintakath
Mathilde Robert

Traductrice

Diane Robert

Remerciements

Isabelle Corriveau
Emma Frattasio
Anna Jahn
Sequoia Kim
Taylor Owen

Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Vous êtes libre de partager, copier et redistribuer ce matériel à condition de donner le crédit approprié ; de ne pas utiliser le matériel à des fins commerciales ; de ne pas appliquer de conditions légales ou de mesures technologiques qui restreindraient légalement autrui à faire quoi que ce soit que la licence autorise ; et si vous remixez, transformez ou construisez à partir du matériel, vous devez distribuer vos contributions sous la même licence, indiquer si des modifications ont été apportées, et ne pas suggérer que le donneur de licence vous approuve ou approuve votre utilisation. Les images sont utilisées avec permission et ne peuvent pas être copiées, partagées ou redistribuées en dehors de ce matériel sans la permission des détenteurs des droits d'auteur.



Le Centre pour les médias, la technologie et la démocratie est une organisation de recherche interdisciplinaire hébergée à l'École de politique publique Max Bell de l'Université McGill. Ses travaux sont dédiés à la compréhension et à la réponse aux défis sociaux, politiques et de politique publique posés par l'écosystème d'information en évolution et les technologies numériques.

Ce projet a été généreusement appuyé par nos partenaires

DoT

Dialogue on Technology Project
SFU Morris J. Wosk Centre for Dialogue

Le Projet de dialogue sur la technologie (DoT) est l'initiative phare du Centre de dialogue Morris J. Wosk de l'Université SFU sur la technologie et l'intelligence artificielle. S'appuyant sur la profonde expertise du Centre en matière de conception, de facilitation, de recherche de consensus et de gestion des conflits, DoT rassemble des parties prenantes diversifiées—membres de la communauté, chercheurs, décideurs politiques, industrie et société civile—pour mieux comprendre et façonner la façon dont l'IA et les technologies connexes transforment nos vies et nos sociétés.

CIFAR

**RONALD S
ROADBURG
FOUNDATION**

**WALTONS
TRUST**

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5	<i>Énoncés de problématiques du Forum n° 4 sur l'IA et la vérification de l'âge</i> 28
Remerciements	7	
Introduction	8	
Contexte politique	8	
1.1 La situation actuelle	8	
1.2 Un paysage de gouvernance fragmenté	9	
1.3 Les lacunes en matière de gouvernance	11	
Méthodologie : Un modèle novateur d'assemblée citoyenne de la jeunesse . . .	12	
2.1 Conception	12	
2.2 Processus	13	
2.2.1 Journée d'apprentissage virtuelle.	14	
2.2.2 Délibération en présentiel . . .	15	
2.2.3 Engagement numérique national.	16	
2.3 Une méthodologie au service de la légitimité démocratique	17	
Ce que les jeunes Canadien-ne-s nous ont dit	19	
3.1 Transparence.	19	
3.2 Le fardeau individuel	21	
3.3 Maximisation de l'engagement	22	
3.4 Reddition de comptes	23	
3.5 Enjeux générationnels	24	
3.6 Le déficit de participation	26	
3.7 Énoncés de problématiques	27	
<i>Énoncés de problématiques du Forum n° 1 sur les agents conversationnels d'IA</i>	27	
<i>Énoncés de problématiques du Forum n° 2 sur l'IA et l'intégrité de l'information.</i>	28	
<i>Énoncés de problématiques du Forum n° 3 sur l'IA et la protection des données personnelles</i>	28	
Recommandations en matière de politiques publiques	29	
4.1 IA et agents conversationnels (chatbots)	30	
4.2 IA et intégrité de l'information	31	
4.3 IA et protection des données personnelles	31	
4.4 IA et vérification de l'âge	32	
Recommandations concernant la stratégie canadienne en matière d'IA et la législation sur les préjudices en ligne	35	
5.1 Nouvelle législation sur les préjudices en ligne.	35	
5.2 Un cadre renouvelé de protection de la vie privée	38	
Conclusion : D'une gouvernance pour la jeunesse à une gouvernance avec la jeunesse . . .	41	
Annexes	42	
Annexe 1 : Témoignages des participant(e)s	42	
Annexe 2 : Liste des participant(e)s	43	
Annexe 3 : Liste des personnes expertes invitées	44	
<i>Forum n° 1—Toronto</i>	44	
<i>Forum n° 2—Montréal</i>	44	
<i>Forum n° 3—Vancouver</i>	44	
<i>Forum n° 4—Halifax</i>	45	
Annexe 4 : Notices biographiques des jeunes fellows de recherche et de la direction du projet Gen(Z)IA	45	
Annexe 5 : Membres du comité consultatif et notices biographiques	47	
Notes de fin	50	



Le Forum de Halifax, photo par Rafe Ayub

AVANT-PROPOS

Lorsque nous avons pris la décision de créer *Gen(Z)AI* : l'Assemblée de la jeunesse canadienne sur l'intelligence artificielle, nous étions animé.e.s par une conviction pressante: les jeunes, figurant parmi les personnes les plus exposées aux systèmes d'intelligence artificielle (IA) et les plus touchées par ceux-ci, ne devraient pas être de simples sujets de cette technologie, mais bien les architectes de sa gouvernance. Ce qui a suivi—la participation d'une centaine de personnes et la mobilisation en ligne de milliers de jeunes Canadien.ne.s pendant sept mois et à travers quatre villes—a dépassé nos ambitions initiales.

Les assemblées citoyennes sont un outil démocratique bien établi. Elles sont utilisées au Canada et dans le monde entier pour traduire la complexité de la vie publique en pistes d'action concrètes. Élaborer une intervention novatrice dans cet espace nous a semblé être un exercice demandant à la fois de la créativité et de la rigueur universitaire. Notre structure de forums de trois jours, alliant une formation virtuelle en culture numérique à une délibération en présentiel et à une forme de consensus hybride, a été conçue pour respecter les réalités de nos participant.e.s—des Canadien.ne.s de 17 à 23 ans ayant grandi avec l'IA. Nous avons collaboré étroitement avec des experts, des représentant.e.s de la société civile et notre extraordinaire équipe de projet afin de développer une programmation à la fois rigoureuse sur le plan intellectuel et participatif, tout en considérant l'expérience vécue des participant.e.s comme forme d'expertise à part entière. Au cœur de cette

méthodologie se trouve le postulat selon lequel seule une participation authentique peut donner lieu à une gouvernance légitime, et que les citoyennes et citoyens ordinaires sont capables d'un exceptionnel jugement collectif lorsqu'ils et elles bénéficient d'une information adéquate et d'un espace structuré de délibération. *Gen(Z)AI* a démontré que ce constat est d'autant plus flagrant dans les questions de gouvernance de l'IA.

Pour celles et ceux qui travaillent en démocratie délibérative, les arguments théoriques en faveur des assemblées citoyennes sont bien connus. Ce qui est plus difficile à transmettre, et ce que nous espérons que ce rapport puisse communiquer en partie, c'est les émotions ressenties lorsque ces théories sont mises en pratique. Être présent.e dans la salle au moment où un.e participant.e, arriv.e en doutant de sa propre expertise, commence, au fil de trois jours, à s'exprimer avec assurance; observer l'émergence d'un consensus par des débats honnêtes et bienveillants; voir des jeunes terminer le programme avec un sentiment transformé de leur rôle dans la vie civique : voilà la promesse de la démocratie délibérative accomplie.

Nous publions ce rapport pour celles et ceux qui façonnent l'avenir de l'IA au Canada : aux responsables politiques chargé.e.s de concevoir les garde-fous d'une technologie en évolution constante; aux organismes de la société civile, aux chercheurs et chercheuses ; aux praticien.ne.s qui cherchent à mobiliser le public de manière plus efficace; et aux membres du public qui s'attendent, à juste titre, à avoir une voix peser sur les décisions qui façonneront leur vie. Les recommandations présentées ici ont été élaborées par consensus et sont ancrées dans la façon dont l'IA et les préjudices en ligne sont réellement vécus par les jeunes. Elles sont rédigées selon les propres termes des participant.e.s, formulées et ratifiées dans le cadre du processus délibératif décrit dans le présent rapport, et présentées ici sans modification. L'analyse contextuelle et politique qui les accompagnent sont les nôtres. Elles permettent d'ancrer leurs recommandations dans le paysage législatif actuel du Canada et d'identifier les voies par lesquelles les objectifs stratégiques des participant.e.s pourraient être rendus fonctionnels.

Nous avons la conviction que les recommandations formulées par les participant.e.s de *Gen(Z)AI* représentent un aboutissement rarement atteint en matière de gouvernance technologique : celles et ceux qui ont le plus à gagner ou à perdre, s'expriment clairement et en leur propre nom.

Sincèrement,



Helen A. Hayes et Fergus Linley-Mota
Responsables du projet *Gen(Z)AI*



Remerciements

Un projet de cette envergure s'est concrétisé en grande partie grâce au travail acharné de notre équipe de « Youth Fellows »—Maddie Case, Alexander Martin, Julian Lam et Nonso Morah—qui ont agi à titre de personnes facilitatrices, interprètes, alliées et cocréatrices tout au long du processus. Ces personnes ont apporté de la chaleur à des espaces qui auraient pu sembler procéduriers, et de la rigueur à des conversations qui auraient pu demeurer vagues. Travailler à leurs côtés a été l'un des nombreux privilèges de ce projet.

Nous sommes également reconnaissant.e.s des conseils et de l'expertise que nous ont partagés les membres de notre comité consultatif *Gen(Z)AI*¹ et nos partenaires : Mila et [Make.org](https://www.make.org), dont les expertises complémentaires dans les domaines de l'IA et de l'engagement numérique à grande échelle ont rendu possible l'ensemble de ce projet. Nous tenons à remercier particulièrement Taylor Owen et Anna Jahn pour leur soutien à notre vision du projet, ainsi qu'Aftab Erfan pour la confiance qu'elle nous a accordée pour mener ce travail avec soin et engagement.

Gen(Z)AI a été rendu possible grâce au généreux soutien financier du Waltons Trust, de la Fondation Ronald S. Roadburg et du CIFAR.



Notre équipe :
Fergus Linley-Mota,
Helen Hayes, Maddie Case,
Nonso Morah, Alexander
Martin, et Julian Lam.

Photo par Tishan Baldeo

1



Introduction

CONTEXTE POLITIQUE

1.1 La situation actuelle

L'élaboration de *Gen(Z)AI* a été façonnée, dans une large mesure, par un paradoxe frappant au cœur de la gouvernance numérique du Canada : un pays dont les jeunes comptent parmi les personnes les plus exposées aux préjudices de la vie façonnée par les algorithmes, ne dispose, au moment de la rédaction de ce rapport, d'aucun cadre juridique contraignant pour réglementer les systèmes d'IA ou les plateformes en ligne. Pour mieux appréhender les recommandations que ce rapport propose, il est essentiel de comprendre comment le Canada en est arrivé là, et pourquoi cela représente à la fois une crise et une opportunité importante.

En janvier 2025, lorsque le Parlement a été prorogé à la suite de l'annonce de la démission du premier ministre Justin Trudeau, deux projets de loi historiques en matière de législation numérique sont échoués. Le projet de loi C-63, la Loi sur les préjudices en ligne (*Online Harms Act*), et le projet de loi C-27, qui jumelait la réforme fédérale de la protection de la vie privée au premier texte législatif canadien consacré à la réglementation de l'IA, la Loi sur l'intelligence artificielle et les données (LIAD) (*Artificial Intelligence and Data Act—AIDA*), n'ont



Le Forum de Montréal, photo par Jack Devine

pas obtenu la sanction royale. L'échec de la LIAD, en particulier, a eu des conséquences spécifiques : tout au long de son cycle législatif, le projet de loi a suscité des critiques soutenues et substantielles de la part de chercheurs et chercheuses, d'organismes de la société civile et de groupes de défense des droits, préoccupés par sa portée trop étroite, sa capacité d'application limitée et son manque d'attention aux préoccupations des communautés concernées. Ce qui subsistait était un ensemble de lois vieillissantes conçues pour un monde antérieur aux plateformes digitales, ainsi qu'une série de codes de conduite volontaires en matière d'IA (pour les cas d'utilisation fédéraux uniquement).

Nous rédigeons ce rapport dans le contexte d'un gouvernement qui a hérité de ce déficit législatif, accompagné d'un électorat de plus en plus conscient des enjeux d'un manque de législation sur l'IA et des préjudices en ligne. Il existe désormais une reconnaissance transpartisanne de la nécessité d'agir, malgré l'adoption explicite par le gouvernement d'un programme d'investissement dans l'innovation dans le domaine de l'IA. La question est donc de savoir comment le Canada agira, et si le cadre qui en émergera sera proportionnel à la complexité du problème et véritablement adapté aux besoins de celles et ceux qui en assument les coûts.

1.2 Un paysage de gouvernance fragmenté

Le Canada n'a jamais abordé la gouvernance numérique comme un projet unifié. La responsabilité de réglementer l'environnement numérique

Le Forum de Montréal,
photo par Jack Devine



est depuis longtemps répartie entre plusieurs institutions—le Commissariat à la protection de la vie privée, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le Bureau de la concurrence, le ministère de la Justice, ISDE et le ministère du Patrimoine canadien—chacune opérant en vertu de son propre mandat législatif, avec des mécanismes de coordination limités et sans architecture commune pour l'établissement de normes cohérentes.

Cette fragmentation institutionnelle reflète et renforce des questions de longue date sur la façon dont la gouvernance numérique a été perçue et définie par le gouvernement fédéral. À ce jour, la réglementation des préjudices en ligne a été conçue principalement en lien avec les contenus—portant sur la manière dont les plateformes identifient, limitent ou retirent les contenus jugés préjudiciables. La réforme de la protection de la vie privée a progressé sur une voie parallèle, axée sur les droits individuels relatifs aux données personnelles et les conditions de leur utilisation légitime. La réglementation spécifique à l'IA, telle qu'envisagée dans le cadre de la LIAD, proposait d'encadrer les systèmes automatisés dans des contextes commerciaux, mais elle laissait largement de côté les algorithmes de recommandation et les systèmes d'IA affective. Enfin, la politique de concurrence s'est concentrée sur la concentration du marché et la position dominante des plateformes, et se servait d'outils conçus selon une logique économique antérieure à la dynamique de l'économie de l'attention.

Chacune de ces pistes répond à une préoccupation réelle et sérieuse. Aucune d'entre elles cependant, ni individuellement ni col-

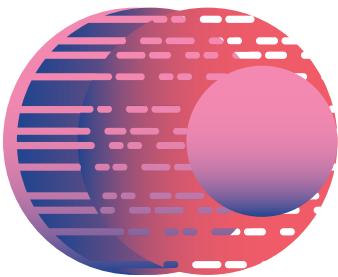
lectivement, ne prend en compte l'environnement numérique tel que les utilisateurs en font l'expérience : un espace intégré dans lequel les systèmes d'IA, la conception des plateformes, les pratiques en matière de données et la circulation de contenus préjudiciables ne constituent pas des phénomènes distincts, mais bien des facettes d'une seule et même réalité digitale.

1.3 Les lacunes en matière de gouvernance

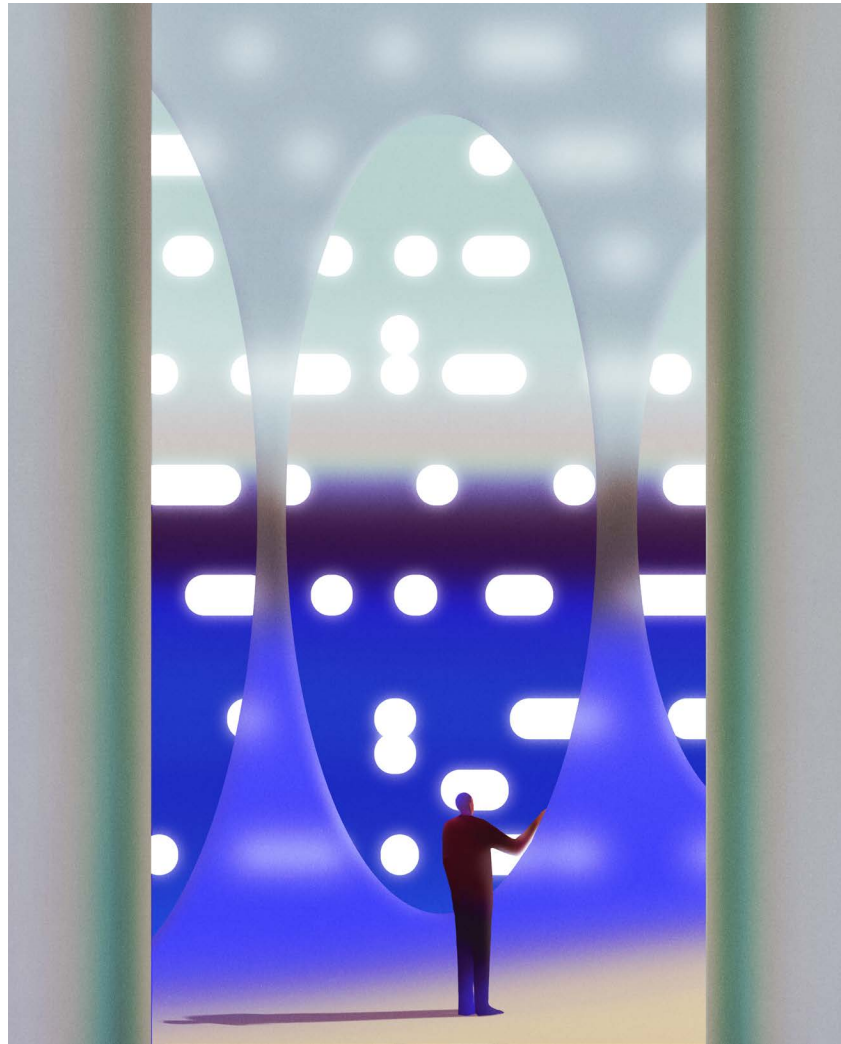
C'est précisément à cause du décalage structurel entre l'organisation de la gouvernance et la façon dont les préjudices sont vécus que *Gen(Z)AI* a été conçu. Les débats existants sur la sécurité de l'IA, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, ont été dominés par des questions relatives aux capacités des modèles de pointe (*frontier models*) et aux risques apocalyptiques. Ce ne sont pas là des préoccupations triviales, mais leur prédominance a orienté l'attention des responsables politiques vers des avenir spéculatifs, au détriment des systèmes d'IA déjà en opération. Parallèlement, les débats sur les préjudices en ligne se sont concentrés sur la modération de contenu, traitant le préjudice comme un problème de visibilité plutôt que d'architecture.

La communauté internationale a déployé des efforts sérieux pour répondre à ces défis. La Loi sur l'IA (*AI Act*) et la Loi sur les services numériques (*Digital Services Act*) de l'Union européenne, la Loi sur la sécurité en ligne (*Online Safety Act*) du Royaume-Uni et le projet de loi australien sur la sécurité en ligne (*Online Safety Bill*) représentent des ambitions réglementaires considérables. Pourtant, chacun continue, à sa manière, à éprouver des difficultés dans le traitement des problèmes liés à de l'IA et aux préjudices en ligne. Plutôt que de le considérer comme un problème unifié, chacun de ces pays retombe le plus souvent dans la même logique cloisonnée qui a limité les efforts canadiens.

Les jeunes, eux, ne font pas cette distinction. Pour les participant.e.s de *Gen(Z)AI*, l'IA et les préjudices en ligne ne constituent pas des enjeux adjacents, mais bien interconnectés : les systèmes algorithmiques qui organisent leur vie sociale amplifient également les contenus préjudiciables; les plateformes qui servent d'intermédiaires à leurs relations sont simultanément l'infrastructure par laquelle circule le contenu généré par l'IA. La lacune en matière de gouvernance ne dérive pas seulement d'un manque de législation, mais également d'un sérieux problème de formulation. C'est précisément cette lacune que *Gen(Z)AI*, en se concentrant sur l'intersection entre les préjudices en ligne et la législation sur l'IA, a cherché à combler.



2



Méthodologie
UN MODÈLE NOVATEUR
D'ASSEMBLÉE CITOYENNE
DE LA JEUNESSE

2.1 Conception

Le domaine de gouvernance du Canada a laissé tomber les jeunes en partie parce qu'il a *parlé d'eux* plutôt *qu'avec eux*, analysant leurs intérêts par l'entremise de spécialistes du sujet et de consultations industrielles. Notre postulat méthodologique était qu'un processus de gouvernance différent était à la fois possible et nécessaire.

Gen(Z)AI a mobilisé cent jeunes Canadien.ne.s sélectionné.e.s de manière aléatoire, âgé.e.s de dix-sept à vingt-trois ans, dans le cadre de quatre forums délibératifs régionaux en présentiel tenus entre novembre 2025 et mars 2026. Chaque forum s'est déroulé dans une ville

différente et s'est organisé autour d'un domaine politique central dans la vie numérique des jeunes : les agents conversationnels à Toronto, l'intégrité de l'information à Montréal, la protection des données à Vancouver et les méthodes de vérification de l'âge à Halifax. Ces quatre domaines correspondent aux terrains où les systèmes d'IA et les préjudices en ligne convergent le plus intensivement dans l'expérience quotidienne des jeunes. Il s'agit précisément de l'intersection que les cadres de gouvernance existants ont du mal à aborder.

Les participant.e.s ont été recruté.e.s par un processus de sensibilisation nationale et sélectionné.e.s par tirage au sort civique afin de représenter la diversité géographique, linguistique et démographique du Canada. Ce processus de tirage au sort civique,² une caractéristique fondamentale de la conception des assemblées citoyennes, était au cœur de la logique démocratique du projet et a permis de garantir la constitution d'une assemblée non pas de personnes déjà engagées dans les processus politiques, mais de jeunes ordinaires dont l'expérience d'une vie médiatisée par l'IA les qualifiait en tant qu'expert.e.s dans le sens le plus pertinent du terme.

2.2 Processus

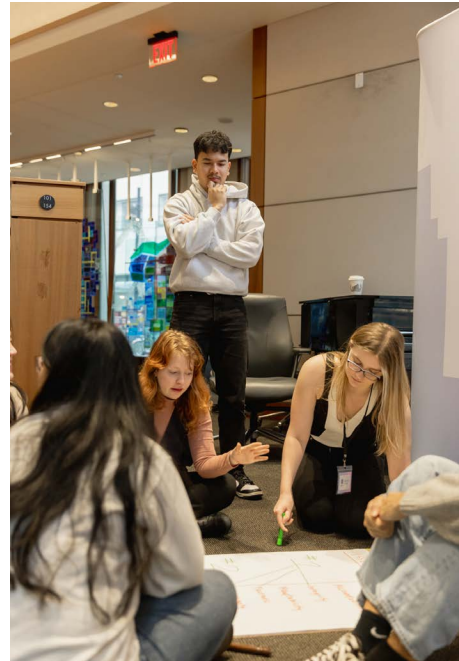
Chaque forum régional (à Toronto, Montréal, Vancouver et Halifax) a suivi une structure sur trois jours adaptée aux principes de conception des assemblées citoyennes et calibrée en fonction des réalités pratiques et sociales de la vie des participant.e.s. Le processus s'est déroulé en trois phases distinctes, mais interconnectées : 1) une séance d'apprentissage virtuelle initiant chaque forum; 2) deux jours de délibération structurée en présentiel; et 3) une étape d'engagement numérique national étendant la portée du forum à des milliers



*Le Forum de Toronto,
photo par Tishan Baldeo*



Le Forum de Vancouver, photos par Alison Boulier



de jeunes Canadien.ne.s au-delà de l'assemblée en présentiel. Avant chaque séance d'apprentissage virtuelle, les participant.e.s ont reçu un dossier de ressources de politiques publiques qui, sans se prononcer sur le bien-fondé des différentes approches, les informait sur le domaine politique pertinent tant au Canada que dans les juridictions comparables.

2.2.1 Journée d'apprentissage virtuelle

Chaque forum s'est ouvert par une journée d'apprentissage virtuelle réunissant l'ensemble des cent participant.e.s de Gen(Z)AI. Chacune de ces séances visait à établir un socle informationnel commun, indépendamment du degré de familiarité préalable des participant.e.s avec le domaine politique en question. Un panel sélectionné de personnes expertes a livré de courtes présentations accessibles et échangé directement avec les participant.e.s lors de séances de questions et réponses en direct.³ Ces expertes ont été choisies pour représenter un éventail de perspectives disciplinaires et institutionnelles, et ont été informées à l'avance de l'importance de présenter les données probantes sous une forme accessible aux participant.e.s non-spécialistes. Ce choix reflète l'un des engagements fondamentaux de notre méthodologie. Les présentations ont été structurées de manière à fournir un contexte sur le domaine politique pertinent, les préjudices et les possibilités spécifiques associés au thème du forum, ainsi que les questions clés que les participant.e.s aborderont ensemble au cours des jours suivants.

2.2.2 Délibération en présentiel

La délibération en présentiel,⁴ tenue sur deux jours dans des établissements d'accueil de chaque ville régionale, constituait le cœur du processus *Gen(Z)AI*. Au cours de chacune des sessions, les participant.e.s ont progressé à travers des activités en petits groupes et en plénière, les groupes étant facilités par nos jeunes « Youth Fellows » formé.e.s⁵ et les séances plénières animées par la direction du projet *Gen(Z)AI*.⁶

Discussions facilitées en petits groupes: Les participant.e.s ont été réparti.e.s en groupes d'environ cinq à sept personnes, chacun facilité par un « Youth Fellow ». Cette structure visait à créer les conditions d'une délibération authentique centrée sur l'intimité, une progression structurée et suffisamment de temps pour passer de l'expression des valeurs et de l'expérience personnelle à l'élaboration conjointe de positions politiques concrètes. Les jeunes « Youth Fellows » ont travaillé à partir d'un guide de facilitation développé par les coresponsables de *Gen(Z)AI*, guidant les groupes à travers des étapes successives de réflexion, du partage de perspectives individuelles à l'élaboration collective de recommandations. Les groupes ont été intentionnellement composés de manière à refléter la diversité des origines géographiques, des parcours et de l'expérience préalable avec le thème du forum.

Cartographie des valeurs et des enjeux: Un exercice structuré de cartographie des valeurs et des enjeux a permis de passer de la phase d'apprentissage à l'élaboration des recommandations. Travaillant d'abord en petits groupes puis partageant en plénière, les participant.e.s ont identifié les valeurs qui, à leur avis, devraient sous-tendre la gouvernance de l'IA en lien avec le thème de leur forum; mis à jour les enjeux, tensions et dilemmes spécifiques qui les préoccupaient le plus; et cartographié les points de conflit entre valeurs et préoccupations.



*Le Forum de Halifax,
photo par Rafe Ayub*



Cet exercice a produit un portrait structuré du paysage qui a directement alimenté la phase d'élaboration des recommandations, garantissant que les propositions politiques émises en définitive étaient ancrées dans les valeurs articulées par les participant.e.s eux-mêmes et elles-mêmes.

Élaboration des recommandations: En s'appuyant sur la cartographie des valeurs et des enjeux, les participant.e.s ont progressé à travers un processus structuré de recherche de consensus, accompagné.e.s par les jeunes « Youth Fellows », afin de formuler une à deux recommandations politiques concrètes pour chaque énoncé de problématique identifié lors de la phase de cartographie. L'objectif était de produire des recommandations spécifiques, réalisables et ancrées dans l'expérience vécue de jeunes Canadien.ne.s naviguant dans une vie numérique façonnée par l'IA.

Réflexion collective: Les participant.e.s se sont de nouveau réuni.e.s dans le cadre d'un exercice de « promenade dans la galerie politique » (*policy gallery walk*) afin de consulter et de voter sur les recommandations initiales de leurs pairs, puis, après avoir synthétisé certaines de ces recommandations, se sont retrouvé.e.s en plénière pour les examiner, les peaufiner et les finaliser. Dans l'esprit de la prise de décision collective, toutes les recommandations ont été soumises à un consensus modifié ou à un vote majoritaire. Cette phase a renforcé le sentiment d'appropriation des participant.e.s à l'égard des résultats du forum et les a préparé.e.s à leur rôle de communicateurs, communicatrices et personnes militantes pour les recommandations qu'ils et elles avaient collectivement élaborées.

2.2.3 Engagement numérique national

À l'issue de chaque forum régional, les recommandations politiques produites par la délibération en présentiel ont été publiées sur la plateforme de dialogue civique de [Make.org](https://www.make.org) : un outil bilingue et interactif conçu pour étendre la portée délibérative du processus aux jeunes Canadien.ne.s de l'ensemble du pays. Débutant après le premier forum et s'enrichissant à chaque forum successif, la plateforme a soutenu trois formes substantielles d'engagement, chacune conçue pour saisir une dimension différente de l'opinion de la jeunesse nationale :

1. **Hiérarchisation des priorités** : les utilisateur.rice.s indiquaient quels enjeux et recommandations elles jugeaient les plus urgents, produisant un portrait échelonné et pondéré des priorités qui complétait et validait les résultats des forums en présentiel.
2. **Approbation ou contestation** : les utilisateur.rice.s indiquaient si elles soutenaient, soutenaient partiellement ou étaient en désaccord avec une recommandation donnée, avec la possibilité d'expliquer leur position. Ce mécanisme visait à faire émerger l'éventail complet des opinions au sein de la population jeune nationale et à garantir que les points de vue minoritaires ou dissidents étaient pris en compte.

3. **Amendement**, par lequel les utilisateurs proposaient des ajustements au libellé ou à la portée de toute recommandation, permettant un processus véritablement itératif dans lequel la communauté jeune élargie pouvait contribuer au travail produit lors de chaque forum et ainsi, le façonner.

Les résultats de cet engagement numérique national seront disponibles dans un rapport complémentaire en mai 2026.

2.3 Une méthodologie au service de la légitimité démocratique

Ce qui distingue *Gen(Z)AI* des approches plus conventionnelles de consultation politique n'est pas simplement son envergure ou son accent sur la jeunesse, mais sa théorie sous-jacente de la légitimité démocratique. Les modèles de consultation habituels, y compris les documents écrits, les tables rondes de parties prenantes et les périodes de commentaires publics, peuvent être conformes sur le plan procédural, mais s'avèrent souvent insuffisants sur le fond. Cela s'explique par le fait qu'ils agrègent des contributions sans compréhension contextuelle et sollicitent la participation sans en créer les véritables conditions. *Gen(Z)AI* a été conçu sur un postulat différent. L'initiative part du principe que des formes d'engagement plus profondes et délibératives—celles qui réunissent les personnes dans un échange soutenu, éclairé et contextuel—peuvent renforcer de manière significative la légitimité des processus de gouvernance, en particulier dans les domaines où la consultation risque de devenir procédurale ou symbolique.

L'architecture de « délibération stratifiée » (*layered deliberation*) qui structure le projet—jumelant un travail intensif d'assemblée en



Le Forum de Toronto,
photo par Tishan Baldeo

présentiel à un engagement numérique à grande échelle—représente une tentative de maintenir deux valeurs démocratiques en tension productive : la délibération approfondie et la participation élargie. La délibération, qui exige du temps, de la facilitation, un partage d'information et l'expérience d'une rencontre authentique et contextuelle avec des perspectives différentes des siennes, ne peut, à notre avis, être mise à l'échelle sans perte. Mais une délibération confinée à un petit groupe souffre également de son propre déficit de légitimité. En séquençant les deux (en fondant la phase d'engagement numérique sur les recommandations produites par un dialogue rigoureux en présentiel), *Gen(Z)AI* a cherché à étendre la portée démocratique sans en sacrifier la profondeur.

Cette architecture défie directement ce que l'on pourrait appeler la réduction techno-solutionniste de la participation démocratique—ou, plus simplement, la présomption que l'engagement peut être adéquatement saisi par des clics, des classements numériques et l'agrégation algorithmique. Les participant.e.s présent.e.s lors des forums ont développé leur compréhension, navigué les désaccords et atteint le consensus à travers un processus qui exigeait d'elles et d'eux un intérêt authentique les un.e.s envers les autres, et un engagement mutuel dans une présence réelle et partagée. Les recommandations qui suivent sont le produit de ce processus, et c'est précisément cette provenance qui fonde leur prétention à l'autorité démocratique.



*Le Forum de Montréal,
photo par Jack Devine*

3

CE QUE LES JEUNES CANADIEN·NE·S NOUS ONT DIT

Les forums de *Gen(Z)AI* ont couvert quatre enjeux politiques distincts, chacun à l'intersection des préjudices en ligne et de la législation sur l'IA : les agents conversationnels d'IA, l'intégrité de l'information, la protection des données personnelles et la vérification de l'âge. Cette section regroupe les observations des participant.es. Elle est organisée selon les thèmes transversaux qui ont été récurrents d'une ville et d'un sujet à l'autre. Les énoncés de problématiques propres à chaque forum, formulés par les participant.e.s de *Gen(Z)AI*, sont présentés à la sous-section 3.7.

3.1 Transparence

Dans les quatre forums, l'un des constats les plus récurrents que nous avons recueillis est que les mécanismes de transparence existants, y compris les politiques de confidentialité, les mécanismes de consentement, les conditions d'utilisation et les requêtes de divulgation, échouent systématiquement auprès des jeunes utilisateurs. Dans ce contexte, les participant.e.s ont d'abord décrit ce que l'on pourrait appeler la « fatigue de divulgation » (*disclosure fatigue*), un état d'in-

différence créé par la densité même des mécanismes de consentement, qui rend pratiquement impossible tout engagement véritable avec ceux-ci. Lors de notre Forum de Vancouver, les participant.e.s ont qualifié les modalités et conditions régissant les principales plateformes d'IA d'illisibles pour l'usage quotidien. Plusieurs ont noté que des services tels que ChatGPT semblent conçus pour rendre inutile et invisible, pour les utilisateurs, tout engagement significatif avec les pratiques sous-jacentes en matière de données; le consentement, dans cette logique, est enregistré au moment de la première utilisation, avant que la plupart des utilisateurs ne comprennent ce à quoi ils consentent tacitement en utilisant l'outil. Le Forum de Vancouver a peut-être fait émerger l'expression la plus frappante de cette dynamique : plusieurs participant.e.s ont déclaré avoir « abandonné la protection des données personnelles » dès l'âge de quatorze ans, présumant que l'extraction de leurs informations avait depuis longtemps dépassé toute capacité réaliste de la contester.

Une seconde dimension de l'échec en matière de transparence, caractérisée avec une force particulière lors du Forum de Montréal, concernait l'intégration automatique d'outils d'IA générative dans les moteurs de recherche. Des exemples tels que l'intégration de Gemini dans Google modifient la nature de la recherche d'information conventionnelle, avec des implications significatives sur la façon dont les utilisateurs non seulement accèdent à l'information, mais surtout l'évaluent. En ce sens, les participant.e.s ont appelé à la transparence, non pas simplement en tant que levier politique lié aux pratiques en matière de données, mais également comme une question de lisibilité fondamentale des outils numériques dans les espaces en ligne. Elles et ils souhaitaient savoir, au moment de leur interaction, à quel type de système ils et elles avaient affaire et sous quelles conditions.

La troisième dimension du problème de transparence a été articulée le plus clairement lors du Forum de Toronto, mais a trouvé un écho dans tous les autres : les systèmes d'IA sont conçus comme des boîtes noires (*black boxes*), avec une visibilité limitée sur la manière dont les résultats sont générés, dont les données d'entraînement sont constituées, ou dont les informations des utilisateurs sont stockées, réutilisées ou intégrées dans les itérations futures des modèles d'IA. Les participant.e.s ont exprimé leur frustration face à l'opacité des systèmes d'IA et ont fait valoir que cette opacité semblait constitutive des systèmes eux-mêmes. Cette préoccupation a été soulevée avec une intensité particulière lors du Forum d'Halifax, où les participant.e.s ont exprimé un malaise quant à l'utilisation future de données sensibles, y compris les données biométriques, collectées et stockées dans le cadre de la vérification de l'âge des utilisateurs. La transparence n'est pas, de l'avis des participant.e.s, un problème qu'une meilleure formulation de la divulgation résoudra à lui seul. C'est ce que les participant.e.s ont décrit comme un problème de conception de systèmes.



*Le Forum de Montréal,
photo par Jack Devine*



3.2 Le fardeau individuel

À cette question de transparence s'ajoute, et l'aggrave, une situation structurelle que les participants aux quatre forums ont mise en évidence avec une remarquable cohérence : le transfert systématique de la responsabilité des problèmes systémiques complexes à ceux qui sont les plus mal équipés pour l'assumer. On s'attend des jeunes, selon les participant.e.s, à ce qu'ils soient aptes à identifier la mésinformation et la désinformation dans des environnements informationnels saturés, protéger leur propre vie privée contre une extraction de données constante et largement invisible, autoréguler leur engagement avec des systèmes d'IA délibérément conçus pour créer une dépendance chez les utilisateurs, et naviguer sur des plateformes dont le fonctionnement interne demeure délibérément opaque. Les participant.e.s ont exprimé la difficulté d'être censé.e.s faire tout cela sans le soutien institutionnel, l'accès à l'information ou le levier structurel qui le rendrait réalisable.

Lors du Forum de Montréal, par exemple, les participant.e.s se sont opposé.e.s à la formulation de l'intégrité de l'information comme un problème d'éducation médiatique individuelle. Comme l'a observé une personne participante, le défi n'est pas tant de savoir si un contenu donné est faux, mais plutôt de faire face à l'ampleur et à la vélocité mêmes du contenu généré par l'IA (et amplifié par les algorithmes), qui rendent l'évaluation à grande échelle structurellement impossible pour un utilisateur individuel. Pour les participant.e.s présent.e.s à Montréal, la multiplication de rencontres avec des informations fausses



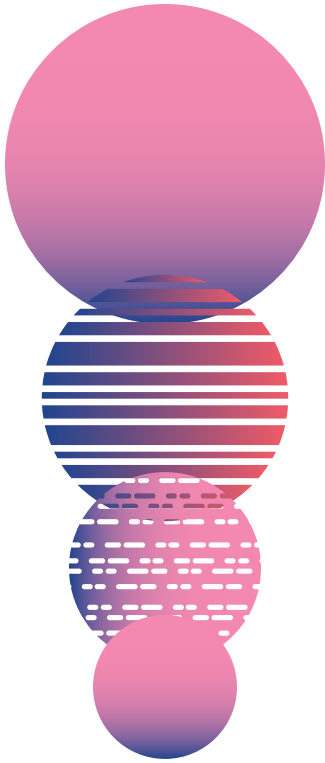
Le Forum de Vancouver,
photo par Alison Boulier

ou trompeuses constituaient un résultat prévisible dans un contexte où les plateformes sont optimisées pour l'engagement plutôt que pour la qualité de l'information. Dans cet environnement, le fardeau de la vérification a été entièrement transféré aux utilisateurs.

Lors du Forum de Toronto, la question entourant ce fardeau de la responsabilité individuelle s'est manifesté sous sa forme la plus personnelle, alors que les participant.e.s décrivaient la difficulté de se désengager des interactions avec les agents conversationnels d'IA, et l'expérience de constater en eux-même une dépendance involontaire. La réactivité et l'apparente synergie émotionnelle des interfaces d'agents conversationnels ont été perçues par les participant.e.s comme des choix de conception destinés à maintenir l'engagement. Ils et elles ont affirmé que tenir les individus responsables de naviguer au sein de ces dynamiques revient à transférer la responsabilité d'une manière à la fois déraisonnable en pratique et intenable sur le plan éthique. De même, lors du Forum d'Halifax, les participant.e.s ont noté des préoccupations concernant les mesures de vérification de l'âge, qui déplacent les utilisateurs des plateformes et des outils d'IA réglementés vers des espaces en ligne potentiellement dangereux, où les fardeaux de sécurité retomberaient de manière disproportionnée sur les individus.

3.3 Maximisation de l'engagement

Dans les quatre forums, les participant.e.s se sont montré.e.s unanimes dans leur constat que nombre de préjudices décrits étaient le



résultat de systèmes délibérément optimisés pour l'engagement. À Toronto, les participant.e.s ont longuement réfléchi au rôle de la conception addictive au sein des agents conversationnels d'IA. Elles et ils ont fait valoir que la flatterie (*sycophancy*) de nombreux systèmes d'agents conversationnels vise à maintenir l'interaction, à cultiver la dépendance et à maximiser le temps passé sur la plateforme. La capacité de brouiller la frontière entre les relations humaines et celles avec les machines, de renforcer plutôt que de remettre en question les croyances et états émotionnels existants d'une personne utilisatrice, et de générer la fausse impression d'être compris.e., sont des choix de conception effectués dans l'intention de favoriser le succès commercial. Plusieurs participant.e.s ont décrit leurs propres expériences de décharge cognitive ou de dépendance émotionnelle qu'ils et elles trouvaient difficiles à inverser, et ont relié ces dynamiques à des choix de conception auxquels ils et elles n'avaient jamais consenti.

Lors du Forum de Montréal, la même logique a été exprimée dans les discussions des participant.e.s sur l'environnement informationnel des utilisateurs. Les algorithmes de recommandation, selon les participant.e.s, sont conçus pour mettre en avant ce qui maintient et intensifie le plus durablement l'engagement, favorisant ainsi systématiquement les contenus chargés en émotions, sensationnalistes ou polarisants. Les participant.e.s ont noté qu'il n'y avait « aucune garantie qu'ils ou elles voient un jour l'autre côté » d'une question contestée dans leurs fils d'actualité façonnés par les algorithmes, car la structure d'incitation sous-jacente à la distribution de contenu n'accorde aucune valeur commerciale à l'équilibre et une valeur considérable à l'engagement. La prolifération de ce que les participant.e.s ont appelé « AI slop »—du contenu généré par l'IA de faible qualité, produit en masse et circulant à grande échelle—est elle-même un produit de cette logique.

Lors du Forum de Vancouver, les participant.e.s ont décrit à la fois l'opacité des pratiques de collecte de données et l'intentionnalité qui les sous-tend—le sentiment que les systèmes collectant leurs données avaient été spécifiquement conçus pour le faire de manière à précéder, entourer et survivre à tout acte individuel de consentement. Pour nombre de participant.e.s, le défi résidait donc dans la correction du désalignement entre les intérêts commerciaux des entreprises de plateformes et le bien-être des utilisateurs dont les données et l'attention sont au cœur de ces intérêts.

3.4 Reddition de comptes

Sous-jacente à l'échec de la transparence, à l'individualisation du risque et au problème de conception, la reddition de comptes des préjudices causés par l'IA a été systématiquement relevée par les participant.e.s. Dans les quatre forums, les participant.e.s ont décrit un paysage de gouvernance dans lequel les entités dont les systèmes produisent des préjudices ne font face à aucune obligation significative de les prévenir, de les signaler ou d'en répondre; dans lequel les mécanismes internes

existants sont difficiles d'accès et ne produisent aucune conséquence visible; et dans lequel l'absence de normes externes contraignantes a laissé le champ libre à des engagements volontaires qui n'ont, en pratique, aucune force obligatoire.

Cette préoccupation a été articulée avec une urgence particulière lors du Forum de Toronto sur les agents conversationnels, lorsque les participant.e.s ont décrit la facilité avec laquelle les systèmes d'agents conversationnels d'IA peuvent être incités à produire du contenu préjudiciable, y compris du matériel lié à l'automutilation et aux idéations suicidaires. La plupart des plateformes d'agents conversationnels d'IA contiennent des mécanismes de signalement internes, mais les participant.e.s les ont décrits comme difficiles à localiser et peu fiables dans leur réponse. Les participant.e.s ont noté que même lorsqu'un problème est signalé avec succès, il n'y a aucune assurance qu'il a été reçu de bonne foi, aucune conséquence visible et aucune indication que le système a été modifié en conséquence.

Le Forum de Montréal a mis au jour des lacunes en matière de reddition de comptes d'un type apparenté mais distinct. Les participant.e.s ont identifié l'absence de surveillance réglementaire efficace des systèmes de recommandation et des structures incitatives fondées sur l'engagement qui les anime. Cette absence, ont-ils et elles noté, permet aux plateformes de tirer profit de dynamiques dont les préjudices sont bien documentés et largement compris, sans aucune obligation d'y remédier. Pour les participant.e.s, les systèmes optimisés pour l'engagement le font à un coût inacceptable pour les utilisateurs qu'ils engagent.

3.5 Enjeux générationnels

Si les participant.e.s de *Gen(Z)AI* parlaient depuis leur propre expérience, ils et elles ne parlaient rarement que sous leur seul nom. Dans les quatre forums, les participant.e.s ont articulé une préoccupation qui dépassait leurs circonstances actuelles pour englober les personnes

Le Forum de Halifax,
photos par Rafe Ayub





Le Forum de Toronto,
photo par Tishan Baldeo

plus jeunes qu'eux et qu'elles, y compris des frères et sœurs cadets, des ami.e.s et les générations futures. Cette conscience intergénérationnelle a été une valeur motrice tout au long du processus.

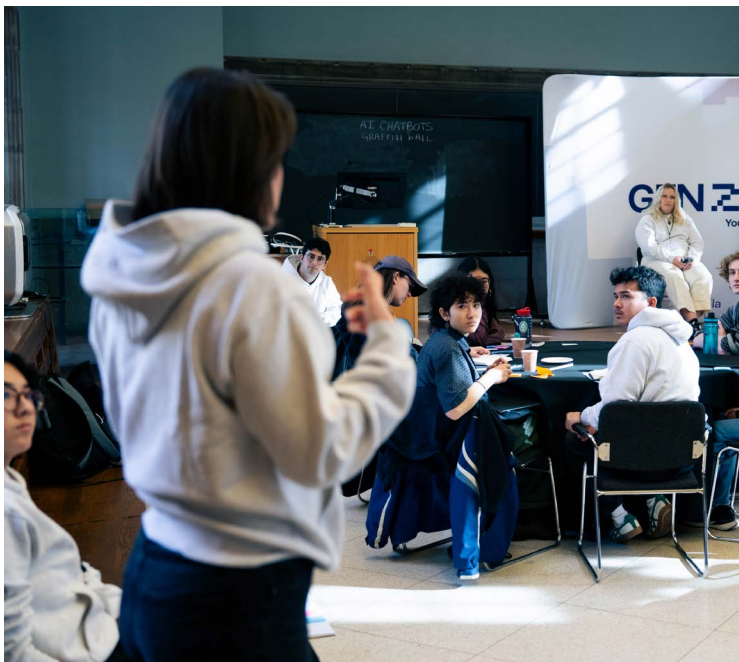
La cohorte *Gen(Z)AI*, composée de participant.e.s âgé.e.s de dix-sept à vingt-trois ans, occupe une position distincte dans l'histoire sociale des technologies d'IA. Il s'agit de la première génération à avoir grandi pleinement immergée dans les plateformes façonnées par l'IA, et la première à avoir eu des systèmes de recommandation algorithmique façonnant son environnement informationnel dès le plus jeune âge. Plusieurs participant.e.s de Toronto ont décrit ce que signifie naviguer dans des relations en utilisant des agents conversationnels comme des « oreilles amicales », et ont exprimé des inquiétudes pour les personnes plus jeunes qui pourraient en venir à considérer les systèmes d'agents conversationnels comme plus fiables que leurs ami.e.s dans la vie réelle. Le Forum de Vancouver a rendu concrètes les dimensions temporelles de cette préoccupation d'une manière différente : la permanence des données. Les participant.e.s étaient troublé.e.s par le fait que les données collectées à leur sujet n'étaient ni délimitées ni récupérables. Plusieurs se sont demandé si les systèmes d'IA pouvaient réellement « oublier » du contenu une fois celui-ci fourni, et ont exprimé la crainte que les données puissent demeurer indéfiniment intégrées aux jeux de données d'entraînement des modèles, au-delà de la conscience ou du contrôle de l'individu. Les participant.e.s étaient particulièrement

préoccupé.e.s par les implications de cette réalité pour l'exposition aux données durant l'enfance, et par le fait que les préjudices subis avant que les jeunes n'aient la capacité juridique ou pratique de les contester ne pouvaient tout simplement pas être défaits.

Ce qui confère à ces enjeux un caractère véritablement générationnel, c'est la nature cumulative des préjudices en cause. Une jeune personne dont le développement cognitif est façonné par des systèmes d'IA conçus pour cultiver la dépendance, ou dont les données sont marchandées avant qu'elle n'ait la capacité juridique ou pratique de s'y opposer, porte ces expériences d'une manière qui n'est pas pleinement visible au moment où elles surviennent, et que les cadres de gouvernance orientés vers des préjudices discrets et documentables sont mal équipés pour traiter. Les participant.e.s ont souligné la nécessité pour les responsables politiques d'adopter cette vision à plus long terme afin de comprendre que les décisions de gouvernance prises maintenant ne portent pas uniquement sur les préjudices déjà documentés, mais aussi sur le type de personnes, de relations, de citoyennes, de citoyens et de sociétés que notre trajectoire actuelle pourrait produire.

3.6 Le déficit de participation

Les participant.e.s ont systématiquement décrit leur exclusion générale des processus de gouvernance qui façonnent leur vie numérique, et ont considéré que la plupart des engagements de la jeunesse ayant eu lieu à ce jour relevaient du symbolisme (*tokenism*) plutôt que de la substance. Cette préoccupation était particulièrement saillante dans les discussions sur la vérification de l'âge, où la vulnérabilité des enfants et des jeunes est régulièrement invoquée pour justifier une intervention réglementaire, alors que les jeunes demeurent largement absents des



Le Forum de Toronto,
photo par Tishan Baldeo

espaces décisionnels où ces interventions sont conçues. Les participant.e.s ont identifié un schéma d'engagement réactif : un apport sollicité uniquement après que les décisions fondamentales ont déjà été prises, confinant le rôle des jeunes à une rétroaction réactive plutôt qu'à une consultation proactive.

L'argument plus profond formulé par les participant.e.s affirmait que la gouvernance des systèmes d'IA ne peut être adéquate que si elle est ancrée dans les réalités vécues des personnes les plus profondément touchées par ceux-ci. Elles et ils ont été clairs : les jeunes ne sont pas et ne devraient pas être de simples sujets de la gouvernance de l'IA; de par leur expérience, elles et ils comptent parmi les personnes informaticiennes les plus qualifiées.

3.7 Énoncés de problématiques

Les sections ci-dessus documentent les thèmes transversaux que nous avons identifiés tout au long du processus *Gen(Z)AI*, sur la base des discussions des participant.e.s. Ce qui suit présente les enjeux spécifiques que les participant.e.s ont désignés comme leurs préoccupations les plus pressantes dans chacun des forums régionaux. Ces enjeux sous-tendent les recommandations stratégiques présentées à la section 4 du présent rapport.

Les énoncés de problématique ci-dessous sont les résultats directs du processus délibératif décrit à la section 2, avec un libellé spécifique articulé et soumis au vote des participant.e.s. Ils décrivent les enjeux que les participant.e.s, après avoir appris auprès de personnes expertes et travaillé à travers des discussions structurées, ont collectivement identifiés comme les problèmes les plus conséquents dans chaque domaine politique. Chacun a été affiné par une délibération facilitée en petits groupes, mis à l'épreuve des propres valeurs et de l'expérience vécue des participant.e.s, et approuvé par un minimum de 90 pour cent des participant.e.s du forum avant d'être retenu.

Énoncés de problématiques du Forum n° 1 sur les agents conversationnels d'IA

1. La dépendance excessive aux agents conversationnels d'IA peut entraîner une dépendance émotionnelle qui exacerbe l'isolement social, l'atomisation et contribue aux problèmes de santé mentale.
2. L'utilisation généralisée des agents conversationnels d'IA risque d'entraîner une délégation cognitive et une perte des capacités de pensée critique, compromettant nos aptitudes à apprendre, à travailler et à participer au discours civique.
3. Les agents conversationnels d'IA augmentent l'exposition potentielle des utilisateurs à du contenu préjudiciable, incluant du contenu sexuellement explicite, extrémiste ou lié à l'automutilation.



Énoncés de problématiques du Forum n° 2 sur l'IA et l'intégrité de l'information

1. Le contenu généré par l'IA, y compris la mésinformation et la désinformation, submerge les utilisateurs et mine la confiance dans l'information fiable et exacte, avec des effets disproportionnés sur les populations vulnérables.
2. Les systèmes de recommandation de l'IA poussent du contenu idéologiquement extrême et renforcent les chambres d'écho, contribuant à la polarisation sociale et politique en ligne et hors ligne.
3. Un environnement informationnel animé par des incitatifs fondés sur l'engagement et inondé de mésinformation et de désinformation contribue au déclin de la confiance envers les médias, le gouvernement et les autres institutions.

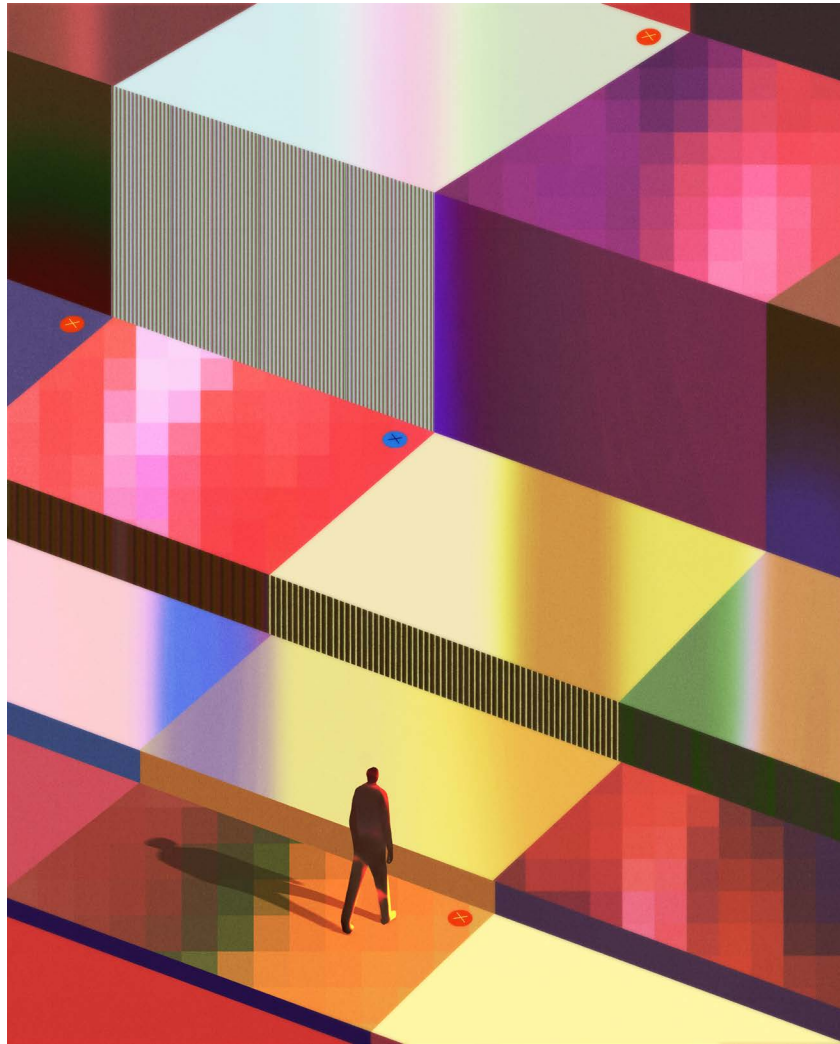
Énoncés de problématiques du Forum n° 3 sur l'IA et la protection des données personnelles

1. La manière dont les systèmes d'IA collectent les données des utilisateurs et divulguent cette collecte est délibérément opaque, ce qui rend difficile pour les utilisateurs de fournir un consentement éclairé quant à la manière dont leurs données sont utilisées et vendues. Cela peut affecter de manière disproportionnée les groupes vulnérables, notamment les enfants et les personnes âgées.
2. Les systèmes d'IA ne sont pas soumis à des mesures de protection adéquates et exécutoires relatives à la collecte, au stockage et au partage des données des utilisateurs. Cela peut entraîner des préjudices (non) intentionnels, incluant, sans s'y limiter, une surveillance et un profilage excessifs.

Énoncés de problématiques du Forum n° 4 sur l'IA et la vérification de l'âge

1. Les technologies de vérification de l'âge assistées par l'IA compromettent la vie privée et la sécurité numérique en exposant les utilisateurs à un stockage et une utilisation potentiellement préjudiciables de leurs données.
2. L'utilisation de technologies de vérification pour restreindre l'accès des jeunes aux médias sociaux, aux plateformes d'IA et aux espaces communautaires en ligne augmente le risque que les utilisateurs restreints soient déplacés vers des plateformes non modérées et dangereuses.
3. Les plateformes d'IA générative posent des risques particuliers pour les enfants, notamment en augmentant leur accès à du contenu préjudiciable et en affectant négativement leur développement cognitif et social.

4



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

La section suivante présente les recommandations stratégiques telles que rédigées par les participant.e.s de *Gen(Z)AI* dans les quatre forums régionaux.⁷ Ces recommandations ont été produites par le processus délibératif structuré décrit à la section 2 et ont atteint un seuil minimal de consensus de 90 %. Les énoncés de problématiques qui encadrent ces recommandations sont présentés dans la section précédente.

Les recommandations couvrent quatre domaines politiques à l'intersection de la gouvernance de l'IA et des préjudices en ligne : les agents conversationnels d'IA, l'intégrité de l'information, la protection des données et la vérification de l'âge. À la suite de la présentation de ces recommandations, la section 5 détaille le contexte politique pertinent des juridictions canadiennes et internationales et suggère comment les recommandations rédigées par les participant.e.s de

Gen(Z)AI pourraient être opérationnalisées à l'échelle fédérale dans le contexte politique actuel au Canada. Ce contexte est tiré, en partie, des ressources politiques fournies aux participant.e.s en amont de chaque forum et des présentations des personnes expertes que les participant.e.s ont reçues lors de chaque journée d'apprentissage virtuelle.

4.1 IA et agents conversationnels (chatbots)

Les participant.e.s de Gen(Z)AI ont formulé cinq recommandations portant sur les défis de la gouvernance des agents conversationnels :

1. Exiger que les plateformes d'IA combattent la conception addictive des agents conversationnels d'IA en imposant des mesures telles que des filtres de contenu et la suppression optionnelle de la mémoire cache des données, et en offrant explicitement aux utilisateurs la possibilité de déterminer les niveaux de réactivité et de conversationnalité.
2. Exiger une capacité de signalement accessible aux utilisateurs, obliger les plateformes à signaler régulièrement ces cas en temps opportun à un organisme indépendant doté d'un pouvoir d'application, et rendre ces rapports accessibles au public canadien.
3. Exiger que les plateformes de médias sociaux et les moteurs de recherche disposent d'options de désactivation (*opt-out*) explicites et faciles à trouver pour les technologies d'IA intégrées, et obliger les plateformes à fournir aux utilisateurs des explications, dans un langage clair et adapté à l'âge, sur les implications de l'activation ou de la désactivation de l'intégration de l'IA.
4. Établir un programme de financement pour soutenir les organismes offrant des programmes et des ressources de littératie critique en IA aux Canadien.ne.s, incluant des consultations publiques et des engagements délibératifs sur les impacts de l'IA impliquant des groupes intergénérationnels et diversifiés de Canadien.ne.s.



Le Forum de Montreal,
photo par Jack Devine

5. Établir un nouvel organisme gouvernemental indépendant chargé de faire respecter les normes de sécurité de l'IA, de mener des évaluations de systèmes, des audits algorithmiques et des évaluations des risques, et de recevoir les plaintes des utilisateurs, notamment en offrant des mécanismes de règlement des différends et d'autres ressources.

4.2 IA et intégrité de l'information

Les participant.e.s de *Gen(Z)AI* ont formulé cinq recommandations portant sur les défis à l'intersection de l'IA et de l'intégrité de l'information :

1. Exiger que les plateformes numériques étiquettent explicitement le contenu généré par l'IA et offrent aux utilisateurs la possibilité d'exclure ce contenu.
2. Accorder aux personnes un droit d'auteur sur leurs propres traits et leur image, et créer un organisme de réglementation en ligne chargé de faire respecter le retrait de matériel généré par l'IA sans consentement, y compris le matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM).
3. Exiger que les plateformes surveillent, signalent et partagent de manière transparente l'information, tant avec le public qu'avec le gouvernement, sur la propagation de la désinformation et de la désinformation, particulièrement durant les moments à risque élevé, incluant les élections et les crises de santé publique.
4. Exiger que les plateformes introduisent des normes pour les systèmes de recommandation fondés sur l'IA et les processus de profilage des données afin de limiter la propagation de contenu préjudiciable et l'activité de robots, connue ou suspecte, et de promouvoir le contenu local.
5. Exiger que les plateformes mettent en œuvre un mécanisme indépendant d'authentification par des tiers pour le contenu publié par des organismes de presse et d'autres organismes de service public, afin de promouvoir et de prioriser le contenu crédible et fiable.

4.3 IA et protection des données personnelles

Les participant.e.s de *Gen(Z)AI* ont formulé trois recommandations portant sur les défis liés à l'IA et à la protection des données personnelles :

1. Exiger que les plateformes et les entreprises d'IA mettent en œuvre des mécanismes de consentement significatifs et éclairés pour les utilisateurs, notamment en publiant une version de leurs modalités et conditions rédigée en langage clair et accessible par défaut.

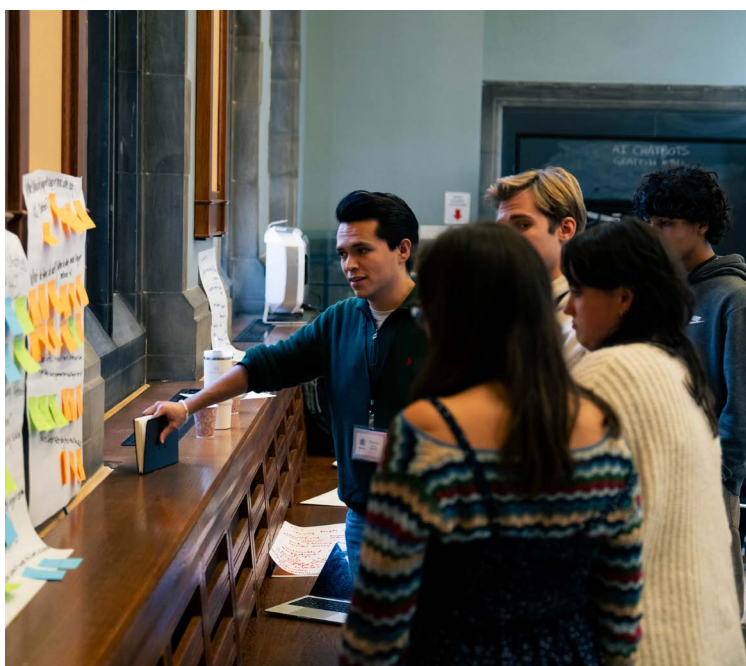


2. Imposer des normes de protection de la vie privée par défaut (*privacy-by-default*) pour tous les systèmes d'IA.
3. Développer des normes exécutoires de protection des données personnelles exigeant que les plateformes et les entreprises d'IA :
 - a. Préviennent le détournement de finalité (*purpose-creep*) en limitant strictement le traitement des données aux fins clairement définies et consenties par la personne utilisatrice;
 - b. Offrent des options accessibles pour supprimer les données des utilisateurs sur demande; et,
 - c. Soient soumises à des conséquences juridiques plus sévères en cas de mauvaise gestion des données sensibles des utilisateurs, incluant, sans s'y limiter, les informations de santé, financières et identitaires.

4.4 IA et vérification de l'âge

Les participant.e.s de *Gen(Z)AI* ont formulé quatre recommandations portant sur l'IA et la vérification de l'âge :

1. Créer un système de vérification de l'âge normalisé pour restreindre l'accès des utilisateurs aux plateformes d'IA générative par la création d'un système de jetons numériques anonymisés, avec des programmes et des ressources accessibles associés pour informer le public de sa mise en œuvre.
2. Exiger, dans les cas où la vérification de l'âge est utilisée, que les entreprises se conforment à une réglementation plus stricte, appliquée par un organisme de réglementation, entourant l'utilisation des données sensibles de vérification de l'âge, notamment en :

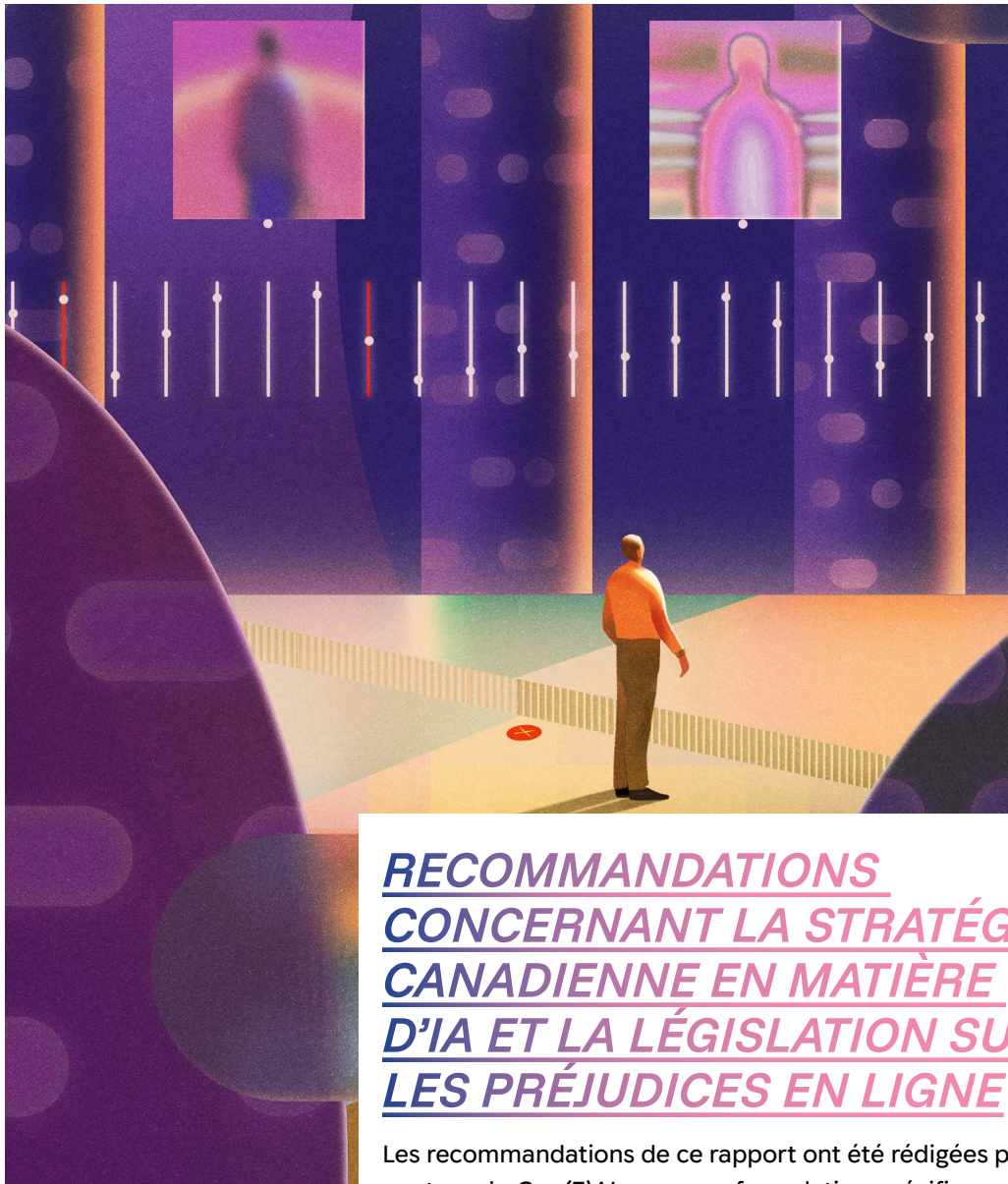


Le Forum de Toronto,
photo par Tishan Baldeo



Le Forum de Toronto,
photo par Tishan Baldeo

- a. Imposant un stockage à durée limitée;
 - b. Imposant des audits de sécurité aux plateformes et aux collecteurs de données tiers; et,
 - c. Exigeant une protection contre les fuites dans les modèles et l'entraînement.
3. Exiger que toutes les plateformes d'IA accessibles aux enfants, y compris dans les contextes éducatifs, mettent en œuvre des protocoles de sécurité intégrée dès la conception afin de protéger leur utilisation et de favoriser l'apprentissage et le développement des compétences.
 4. Introduire des mesures pour minimiser l'exposition des jeunes utilisateurs aux caractéristiques de conception préjudiciables et au contenu préjudiciable sur les plateformes numériques, notamment en :
 - a. Augmentant les mesures de transparence, en exigeant des rapports de sécurité numérique et de conformité;
 - b. Exigeant que le contenu médiatique généré par l'IA soit identifié au moyen d'une technologie de tatouage numérique (*digital watermarking*); et,
 - c. Réduisant la flagornerie et le renforcement positif dans les agents conversationnels d'IA.



RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA STRATÉGIE CANADIENNE EN MATIÈRE D'IA ET LA LÉGISLATION SUR LES PRÉJUDICES EN LIGNE

Les recommandations de ce rapport ont été rédigées par les participant.e.s de *Gen(Z)AI*, avec une formulation spécifique délibérée et peaufinée en groupe, puis finalisée par un vote de consensus. L'analyse qui suit est une tentative de situer ces recommandations dans le domaine politique canadien tel qu'il se présente actuellement, et d'identifier un ensemble de pistes par lesquelles elles pourraient être opérationnalisées à court terme. Nous offrons ceci comme une démonstration du fait que les recommandations formulées par les participant.e.s de *Gen(Z)AI* constituent des propositions politiques concrètes et réalisables pouvant appuyer l'élaboration de deux projets de loi à venir :

1. **Une législation sur les préjudices en ligne** (*Online Harms*) qui :
 - a. Inclut les agents conversationnels d'IA dans son champ d'application en tant que technologie réglementée;
 - b. Place au centre la sécurité intégrée dès la conception (*safety-by-design*) et la conception adaptée à l'âge (*age-appropriate design*); et,

- c. Met en place un organisme de réglementation indépendant doté d'un véritable pouvoir d'application.

2. Une législation renouvelée sur la protection de la vie privée qui :

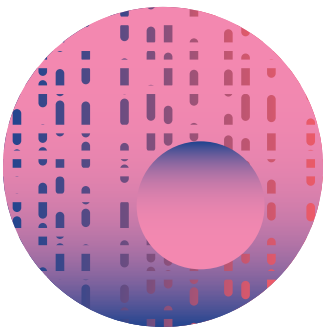
- a. Classifie les données des enfants comme sensibles par défaut; et,
- b. Étend les protections aux données inférées et dérivées.

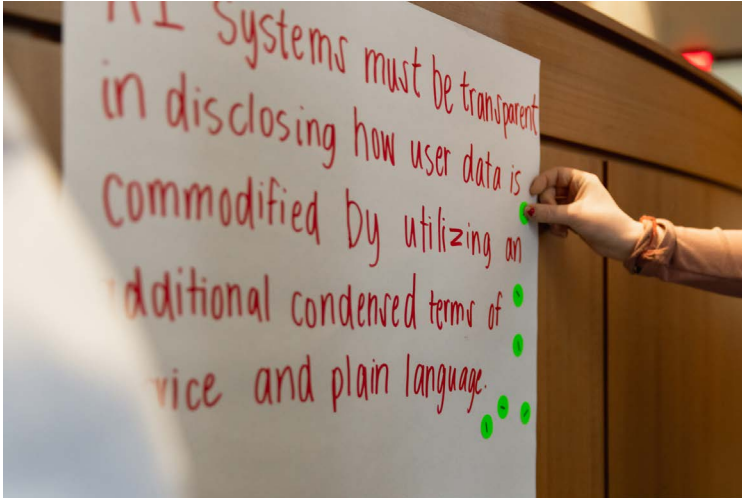
Cette piste stratégique suggérée représente une forme que les recommandations des participant.e.s pourraient prendre lorsqu'elles sont lues à la lumière du domaine législatif actuel au Canada. Nous ne prétendons pas rendre compte de chaque proposition soulevée ci-dessus et encourageons les lectrices et lecteurs à considérer cette analyse comme un complément aux recommandations élaborées par les participant(e)s de *Gen(Z)AI*. Cette section offre une feuille de route pour une opérationnalisation à court terme.

5.1 Nouvelle législation sur les préjudices en ligne

Un successeur au projet de loi C-63 constitue le véhicule législatif le plus direct pour répondre à ce que les participant.e.s de *Gen(Z)AI* ont demandé dans leurs recommandations. Lorsque le projet de loi C-63 a été déposé en février 2024, il imposait des obligations substantielles aux grands services de médias sociaux : 1) le devoir d'agir de manière responsable; 2) le devoir de protéger les enfants par une conception adaptée à l'âge; 3) le devoir de rendre certains contenus inaccessibles; et 4) le devoir de tenir des registres. Il aurait également mis en place une architecture d'application spécifique, comprenant une Commission de la sécurité numérique (*Digital Safety Commission*), un Ombudsman de la sécurité numérique (*Digital Safety Ombudsperson*) et un Bureau de la sécurité numérique (*Digital Safety Office*), assortie de pénalités financières importantes en cas de non-conformité.

La décision de conception la plus importante pour toute nouvelle législation sur les préjudices en ligne consiste à déterminer comment les systèmes d'IA destinés au grand public, y compris les agents conversationnels d'IA, seront inclus dans le champ d'application. Le projet de loi C-63 définissait un « service de médias sociaux » réglementé comme une plateforme dont la finalité principale est de faciliter la communication interpersonnelle entre les utilisateurs, une définition qui ne couvre pas les agents conversationnels d'IA, dont la relation principale s'établit entre le système et l'individu. Pour répondre aux préoccupations de la jeunesse canadienne telles qu'exprimées par l'entremise de *Gen(Z)AI*, un successeur au projet de loi C-63 devrait inclure dans son champ d'application les systèmes d'IA générative destinés au grand public, définis selon des caractéristiques telles que l'accessibilité publique, le type d'interaction avec le modèle, et l'envergure et la portée, plutôt que selon le modèle de communication interpersonnelle que la Loi utilisait





Le Forum de Vancouver,
photos par Alison Boulier



à l'origine. Si tel était le cas, le mandat de la Commission de la sécurité numérique devrait s'étendre pour couvrir ces systèmes en vertu de cette même décision de cadrage.

Les participant.e.s ont demandé que les exigences de conception adaptées à l'âge soient précisées dans la législation, incluant des filtres de contenu pour lutter contre la conception addictive, la suppression des données en cache contrôlée par la personne utilisatrice, des niveaux ajustables de réactivité de l'IA, et le tatouage numérique (*digital watermarking*) du contenu généré par l'IA. Ce sont des réponses politiques structurelles qui reflètent une position analytique cohérente : les préjudices vécus par les jeunes sont, de leur point de vue, le produit de choix de conception délibérés, et une législation qui ne traite que du contenu, et seulement après coup, ne peut atteindre la source du problème. Le devoir de protection de l'enfance du projet de loi C-63 établissait le bon principe, mais en renvoyait le contenu à la réglementation, un choix qui privilégiait la souplesse réglementaire au détriment de la précision législative. Sans exigences de conception précisées dans la loi, les obligations ne sont aussi fortes que la volonté et la capacité de l'organisme de réglementation de les faire respecter. Un cadre successeur devrait évaluer si la nature des préjudices exprimés par les participant.e.s de *Gen(Z)AI* appelle la plus grande certitude que procurerait une spécification législative.

Pour s'aligner sur les recommandations de *Gen(Z)AI*, l'architecture institutionnelle proposée par C-63 devrait également être élargie en termes de portée et de capacité. Le projet de loi C-63 conférait à la

Commission des pouvoirs d'enquête et d'inspection, y compris la capacité d'accéder à des inventaires de données électroniques. La question de savoir si ces pouvoirs sont suffisants pour le type de surveillance algorithmique proactive (c'est-à-dire des évaluations permanentes des risques, des audits continus de la conception des systèmes d'IA, etc.) que les participant.e.s ont réclamé demeure ouverte, et mérite d'être précisée dans toute législation successeuse. Les participant.e.s de *Gen(Z)AI* ont été explicites : un organisme de réglementation aurait besoin d'une véritable expertise technique pour évaluer les systèmes de vérification de l'âge, examiner les collecteurs de données tiers et gérer la mise en œuvre d'un système de jetons numériques, si la vérification de l'âge devait être mise en œuvre en tant que mesure contre les préjudices en ligne. Il s'agit d'un profil institutionnel différent de celui d'un organisme d'application fondé sur les plaintes, et le mandat et les ressources devraient en tenir compte.

Préserver la fonction d'ombudsman qui était comprise dans C-63 répondrait à l'identification par *Gen(Z)AI* du recours comme un problème structurel. Un ombudsman doté d'un véritable mandat d'intérêt public offre des voies de réparation qui sont actuellement limitées et largement contrôlées par les plateformes elles-mêmes. L'alternative—confier ces fonctions au CRTC, dont le mandat principal porte sur la radiodiffusion et les télécommunications—risquerait de faire précisément ce contre quoi les participant.e.s se sont élevé.e.s : greffer la surveillance de l'IA et des préjudices en ligne sur une institution dont l'expertise et l'orientation se situent ailleurs. Étendre la conception institutionnelle et le champ d'application de C-63 semble être le modèle le plus cohérent pour faire avancer bon nombre des recommandations stratégiques de *Gen(Z)AI*.

5.2 Un cadre renouvelé de protection de la vie privée

Le cadre actuel de protection de la vie privée du Canada n'est pas adapté à l'environnement décrit par les participant.e.s de *Gen(Z)AI*. La LPRPDE a été conçue pour un monde commercial pré-IA et ne contient aucune classification des données par sensibilité, aucune disposition pour les données inférées ou dérivées, et un modèle de consentement conçu pour des relations transactionnelles en matière de données plutôt que pour des relations continues. La Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs (LPVPC) du projet de loi C-27 était la tentative législative la plus sérieuse à ce jour pour combler ces lacunes. Plusieurs de ses dispositions allaient directement dans la direction demandée par les participant.e.s de *Gen(Z)AI*. Par exemple, elle classifiait les renseignements personnels des personnes mineures comme sensibles par défaut, une disposition à la fois fondamentale et qui, si elle était reportée dans un cadre successeur, fournirait l'assise juridique pour les protections renforcées de l'enfance que les participant.e.s de *Gen(Z)AI* ont proposées. La LPVPC introduisait également

Le Forum de Halifax,
photos par Rafe Ayub



des dispositions améliorées en matière de consentement, y compris des interdictions du consentement obtenu par tromperie et un droit de retirer son consentement; des exigences de limitation de la finalité qui confinaient le traitement des données à des utilisations appropriées et spécifiées; un droit à la suppression des renseignements personnels à la demande de l'individu; et des exigences d'accès en langage clair, qui auraient partiellement répondu à ce que les participant.e.s de Vancouver ont identifié comme une défaillance fondamentale d'accessibilité des mécanismes de consentement existants.

Les participant.e.s ont demandé que les données des enfants soient traitées comme étant sensibles lors de leur collecte et que les systèmes d'IA interagissant avec les enfants soient conçus dès le départ pour minimiser la collecte, restreindre l'utilisation aux fins clairement consenties et protéger les enfants des préjudices spécifiques qui découlent de la manière dont ces systèmes sont construits. Les recommandations du Forum de Vancouver pour des normes de protection de la vie privée par défaut et une limitation de la finalité exécutoire, et les recommandations du Forum d'Halifax pour un stockage à durée limitée des données de vérification de l'âge, des audits de sécurité obligatoires des collecteurs de données tiers et une protection contre les fuites dans l'entraînement des modèles d'IA, nécessitent toutes des obligations de conception que le cadre fondé sur le consentement de la LPVPC n'établit pas, mais pourrait établir dans sa version renouvelée. La protection de la vie privée par défaut bénéficie d'un précédent international clair dans le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, qui l'impose comme condition d'un traitement licite.

Le Forum de Halifax,
photos par Rafe Ayub



La lacune politique la plus significative concerne les données inférées et dérivées. La LPVPC régit les renseignements personnels que les organismes collectent, utilisent ou divulguent, mais elle n'aborde pas explicitement les données que les systèmes d'IA génèrent au sujet des individus à partir de leur comportement. Pour répondre aux recommandations des participant.e.s de *Gen(Z)AI*, un successeur à la LPVPC devrait étendre explicitement ses protections aux données inférées et dérivées, traitant les résultats générés au sujet d'un individu comme des renseignements personnels soumis aux mêmes droits de consentement, d'accès, de limitation de la finalité et de suppression que les données directement collectées.



Le Forum de Vancouver, photos par Alison Boulier

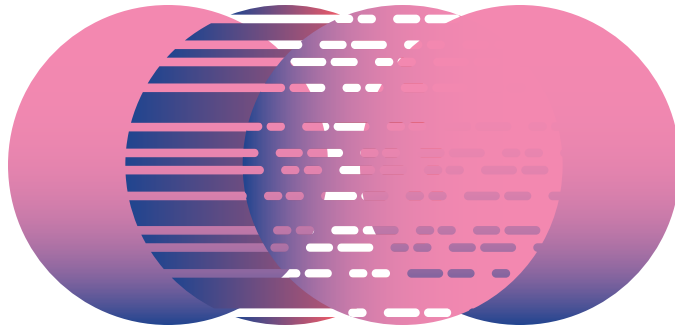
Conclusion

D'UNE GOUVERNANCE POUR LA JEUNESSE À UNE GOUVERNANCE AVEC LA JEUNESSE

Tout au long de *Gen(Z)AI*, cent jeunes Canadien.ne.s, doté.e.s d'un accès à des informations adéquates et à un espace délibératif structuré, ont produit des recommandations stratégiques cohérentes, réfléchies et réalisables. Le modèle de « délibération stratifiée » du projet a démontré que la délibération approfondie en présentiel et l'engagement numérique à grande échelle ne s'excluent pas mutuellement, mais peuvent être combinés pour produire une contribution démocratiquement légitime à grande échelle. Les réflexions des participant.e.s (annexe 1) soulignent en outre la capacité de ce type de processus non seulement à produire des résultats fondés sur des données probantes, mais également à transformer le sentiment d'agentivité civique et de possibilité politique des participant.e.s.

Plus largement, *Gen(Z)AI* démontre la valeur de la co-gouvernance. En mobilisant le savoir expérientiel des personnes les plus touchées, des processus comme celui-ci peuvent produire des politiques plus ancrées et plus réactives, tout en renforçant la confiance du public tant envers le gouvernement qu'envers la possibilité d'un écosystème numérique plus sûr et plus responsable. Il ne s'agit pas d'un compromis entre innovation et protection, mais d'un fondement pour les deux.

D'un océan à l'autre, le travail dévoué et nuancé des participant.e.s de *Gen(Z)AI* a démontré que les jeunes sont prêt.e.s à prendre les devants sur ce dossier. La question est de savoir si le reste d'entre nous, et les institutions canadiennes plus largement, sommes prêt.e.s à écouter.



ANNEXES

Annexe 1 : Témoignages des participant(e)s

« *Gen(Z)AI* m'a permis de m'engager en profondeur sur des enjeux pertinents pour ma génération. Je suis fier/fière du travail que nous avons accompli en tant que groupe, et j'espère que les responsables politiques écouteront notre voix collective avec intention. »

« Ce projet a été tellement enrichissant! C'était formidable de sentir que nous, en tant que jeunes, avons notre mot à dire dans l'élaboration de politiques qui nous toucheraient directement. Bien souvent, et surtout avec tout ce qui se passe dans le monde, il est difficile de sentir que ce que nous disons ou faisons est réellement pris en compte ou a un quelconque impact. J'ai également apprécié que les participant(e)s viennent de parcours académiques et de vie variés pour mieux alimenter la discussion, puisque nous avons tou(te)s des perspectives différentes. »

« J'ai vraiment passé un excellent moment tout au long du processus et à rencontrer tant de jeunes de mon âge engagé(e)s sur le sujet! »

« Je crois que les jeunes, en plus de l'ensemble des Canadien(ne)s, ont besoin d'une occasion de participer à des processus comme *Gen(Z)AI* pour s'assurer que nous comprenons les technologies qui auront un impact sur nos avenirs et que nous avons l'occasion de partager nos espoirs, nos craintes et nos souhaits quant à la manière dont ces technologies seront intégrées au tissu de notre nation. »

« Il est essentiel de recueillir l'avis d'une part plus large de la population, étant donné que les décisions concernant le développement et l'adoption de l'IA sont prises par un nombre restreint de personnes, ce qui est sans doute antidémocratique, puisque ces technologies transformeront radicalement la vie de chacun(e) d'entre nous. »

« *Gen(Z)AI* a été un bon forum afin de pouvoir prendre la parole des jeunes sur IA. Je crois que, tout comme d'autres enjeux tels que l'environnement, la santé, l'éducation, la parole des jeunes doit se faire entendre. Je crois même que concernant l'intelligence artificielle les jeunes doivent se faire entendre le plus possible. Le fait que l'IA soit passée de simples algorithmes permettant de faire tourner des ordinateurs ou des personnages non-joueurs dans des jeux vidéos à des LLM, des modèles algorithmiques prédisant la finance, qu'elle soit près de comprendre la conscience ou de simuler cette dernière et de faire de la robotique de plus en plus avancée, est à la fois, pour moi, fascinant et terrifiant. Cependant, cette expérience me fait penser qu'au fond, on est tous ensemble, avec des préoccupations similaires. Il n'y a qu'à travailler ensemble; faire confiance aux experts faisant de la recherche sur l'implémentation d'une IA éthique, écouter la société civile, implanter des régulations, collaborer avec les compagnies technologiques, leurs actionnaires, et, ensemble, nous y arriverons. »

« *Gen(Z)AI* a été une occasion extraordinaire non seulement de s'engager en tant que jeune, mais aussi de délibérer, de discuter et de débattre d'enjeux qui nous tiennent à cœur. Trop souvent, les voix des jeunes se sentent ignorées ou rejetées; toutefois, ce processus nous a donné non seulement les outils, mais aussi la capacité de partager nos opinions et nos perspectives de manière significative, non seulement avec nos pairs, mais aussi avec les responsables politiques. C'est un rappel important que la démocratie est une valeur partagée et un droit fondamental pour les personnes de tous âges, et je suis heureux/heureuse d'y avoir participé. »

Annexe 2 : Liste des participant(e)s

Gen(Z)AI était composé des participant.e.s suivant(e)s, que nous remercions pour leur engagement dévoué et réfléchi :

Cohorte de Toronto: Alexandra Farrugia, Alexandra Wilson-Zegil, Alexandre Krantz, Alonso Munoz Sanchez, Danylo Ustymenko, Emanuel Sankar-Vanderherberg, Emily Chen, Faridah Amoo, Georgia Berg, Graeme Lavrence, Indigo Kim, Lakshna Ponrajah, Laryssa McGlashon, Majda Lojpur, Max Zuercher, Maxine Bisera, Morgan Bulitz, Raneem Zaitoun, Rubaina Farin, Santiago Carvallo Herrera, Sierra Wyllie, Simon Monterroza Prieto, Yusuf Zawahir

Cohorte de Montréal: Adanna Okorie, Adele Parts, Ameline Ramesan, Amine El Idrissi, Annie Carignan, Assia Harchaoui, Carla Zuercher, David O'Sullivan, Denali Tran-Le, Emily Hong, Étienne Langlois, Fabrice Blais-Savoie, Gracie Diabo, Jovan Rohac, Leo Litke, Mathis Larouche, Matthieu Martin du Pont, Nicole Trif, Nina Popovic, Noah Gregory, Patrick Brennan, Quinnlan Guest, Sophia Micomonaco, Sophia Rocco, Teerka Baskaran

Cohorte de Vancouver: Calvin Slinn, Cole Swetlishoff, Daniel Anene, Daniel Sass, Daphne Tian, Elling Speirs, Emily Hernandez, Ethan Fukuhara, Evan Minick, Ezra Scholl, Holden Sullivan, Joie Kathryn Marin, Leo Wu, Liam McKay-Argyriou, Lily Woods, Lucca Parolo, Maria Kapitanenko, Nicole Brusilovskaya, Partap Grewal, Sloane Madden, Solenne Le Billon, Steewa Maria Philip, Zoe Stojanovic

Cohorte d'Halifax: Abby Attree-Cannon, Adeb Arianson, Allie Luscombe, An-Kita Das, Austin O'Neill, Cameron Tynes, Chinazam Igweb, Eniola Oyegunwa, Gift Iluyomade, Hayden Sparkes, Jack Lewandowski, Jamal Raaki, Jana Salem, Jinlin Tan, Karthikeya Redrowtu, Kate Dobbins, Kayleigh Stuart, Laura Bremner, Lister de Vitré, Mackenzie Tapp, Mersn Maniania, Peter Oyedijo, Rebecca Lawrence, Samantha Sherman, Sophie Baker, Vatsal Ichplani, Wells Mayes

Annexe 3 : Liste des personnes expertes invitées

Forum n° 1—Toronto

- **Kris Perry**, directrice générale, Children and Screens
- **Meetali Jain**, directrice générale fondatrice, Tech Justice Law
- **Taylor Lynn Curtis**, développeuse logicielle, Mila
- **Maddie Freeman**, fondatrice et directrice générale, NoSo Connection Collective

Forum n° 2—Montréal

- **Alex MacIsaac**, coordonnateur principal de recherche, Centre Samara pour la démocratie
- **Melanie Walker**, directrice générale, Conseil international du Canada
- **Halyna Padalko**, boursière Fulbright, Massachusetts Institute of Technology
- **Aengus Bridgman**, directeur associé (recherche), Centre pour les médias, la technologie et la démocratie

Forum n° 3—Vancouver

- **Teresa Scassa**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et politique de l'information, Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- **Kris Klein**, président, IAPP Canada
- **Sara Grimes**, titulaire de la Chaire Wolfe en littérature scientifique et technologique, Université McGill
- **Riley McNair**, conseiller principal, Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario
- **oline Twiss**, commissaire adjointe à l'information et à la protection de la vie privée, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de la C.-B.

Forum n° 4—Halifax

- **Emily Laidlaw**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la cybersécurité, Université de Calgary
- **Michael Geist**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit d'Internet et du commerce électronique, Université d'Ottawa
- **Marie-Eve Nadeau**, directrice des affaires internationales, 5Rights
- **Alex MacIsaac**, coordonnateur principal de recherche, Centre Samara pour la démocratie
- **Michael Karanicolas**, titulaire de la Chaire James S. Palmer en politique publique et droit, Université Dalhousie

Annexe 4 : Notices biographiques des jeunes fellows de recherche et de la direction du projet Gen(Z)AI

Helen A. Hayes

Helen A. Hayes est la coresponsable de *Gen(Z)AI*. Aux côtés de Fergus Linley-Mota, Helen a conçu la méthodologie du projet, formé ses personnes facilitatrices et agi à titre d'autrice principale du rapport final du projet. Hayes est chercheuse (*Fellow*) à la fois au Mila et au Morris J. Wosk Centre for Dialogue, et est récipiendaire 2026 du palmarès Forbes 30 Under 30 (Éducation) pour son travail de mobilisation des jeunes dans l'élaboration de politiques numériques, ainsi que pour son enseignement dans les programmes de premier et de deuxième cycles à l'Université McGill. Ses travaux ont été publiés dans le *Harvard Journal of Law and Technology*, *Interfaces*, *Election Law Journal* et *Lecture Notes in Computer Science*, entre autres. Elle est coautrice de *Voting Online: Technology and Democracy in Municipal Elections* (McGill-Queen's University Press, 2024) et co-rédactrice de *Regulating Digital* (University of Toronto Press, 2026) et *Trust and Trustworthiness: Evaluations of Online Voting* (McGill-Queen's University Press, 2026).

Fergus Linley-Mota

Fergus Linley-Mota est le coresponsable de *Gen(Z)AI*. Aux côtés de Helen A. Hayes, Fergus a conçu la méthodologie du projet, formé ses personnes facilitatrices et agi à titre d'auteur principal du rapport final du projet. Fergus est le fondateur et directeur du Dialogue on Technology Project, hébergé à l'Université Simon Fraser, où ses travaux portent sur l'élargissement de l'éventail des voix façonnant la gouvernance technologique. Il est également chercheur principal (*Senior Fellow*) au Centre pour les médias, la technologie et la démocratie de l'Université McGill. Il détient des diplômes de SFU et de l'Université d'Oxford, et est boursier Action Canada 2025/26.

Madeline Case

Madeline Case est responsable des politiques et des initiatives stratégiques au Democratic Engagement Exchange de l'Université métropolitaine de Toronto. Son travail porte sur le renforcement de la participation démocratique par le biais de partenariats, de collaborations intersectorielles et de recherche. Ancienne membre de personnel en politique fédérale, Maddie met à profit son expérience gouvernementale dans son travail sur l'engagement démocratique. Maddie est également une jeune fellow de recherche au Centre pour les médias, la technologie et la démocratie de l'Université McGill, où elle se concentre sur l'engagement des jeunes et l'environnement informationnel numérique en évolution. Elle détient une maîtrise en politique publique et en administration de l'Université métropolitaine de Toronto et un baccalauréat ès arts en études politiques de l'Université Queen's.

Alexander Martin

Alexander Martin est jeune fellow de recherche au Centre pour les médias, la technologie et la démocratie et boursier doctoral du Digital Policy Hub au Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI). Il est candidat au doctorat en études des sciences et des technologies à l'Université York, où ses recherches portent sur l'intégrité de l'information, la gouvernance numérique et l'infrastructure de communication numérique au Canada. Il est rédacteur adjoint à Open Canada, qui fait partie du Conseil international du Canada (CIC), où il collabore avec des auteur(e)s sur des questions de politique étrangère et de politique technologique canadiennes. Il a occupé précédemment des postes en politique et en communications stratégiques au Bureau du scientifique en chef de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'Unité pour l'intégrité de l'information des Nations Unies, se concentrant sur la mésinformation, la désinformation et le discours haineux dans les opérations de paix. Ses travaux examinent comment les infrastructures numériques d'intérêt public et la gouvernance peuvent renforcer la résilience démocratique et la souveraineté numérique au Canada.

Julian Lam

Julian Lam est candidat au J.D. à la Peter A. Allard School of Law de UBC. Ses travaux se situent à la confluence du droit, de la technologie et des politiques publiques, avec un accent sur la gouvernance de l'IA, le capital-risque et le commerce international. Il est jeune fellow de recherche au Centre pour les médias, la technologie et la démocratie, où il a contribué à des initiatives nationales et mondiales sur la gouvernance de l'IA. Il est également boursier du Digital Policy Hub au Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI). Julian

cumule une expérience dans les secteurs public, privé et de l'innovation, incluant des rôles chez CPP Investments, la Vancouver Fraser Port Authority, Arc'teryx et le Supergrappe des technologies numériques du Canada (*Digital Technology Supercluster*), où il a contribué à mener l'élaboration de la stratégie mondiale de ce dernier. Ses travaux actuels explorent la gouvernance des technologies émergentes et le rôle du droit dans la construction d'avenirs technologiques équitables et connectés à l'échelle mondiale.

Nonso Morah

Nonso Morah est boursière McCall MacBain et étudiante aux cycles supérieurs à la Faculté d'éducation de l'Université McGill. Ses recherches explorent la production communautaire de savoirs, l'autonomisation numérique des jeunes et l'éducation diasporique. Elle détient un baccalauréat spécialisé en sciences sociales de l'Université d'Ottawa et a précédemment travaillé comme collaboratrice politique fédérale et coordonnatrice d'organisme à but non lucratif à la Fondation 1834. Ayant occupé plusieurs postes dans les secteurs public, à but non lucratif et des arts, Nonso apporte une perspective vaste et interdisciplinaire au renforcement de l'engagement civique des jeunes à travers le Canada. En tant que jeune fellow de recherche au Centre pour les médias, la technologie et la démocratie, elle a contribué à l'initiative *Gen(Z)AI* et soutenu la stratégie médiatique numérique du Centre. Au-delà du monde académique, Nonso est une poétesse publiée et une artiste primée de la parole (*spoken word*) qui s'est produite pour la Galerie nationale du Canada, Rogers TV et le gouvernement du Canada.

Annexe 5 : Membres du comité consultatif et notices biographiques

Blair Attard-Frost

Blair Attard-Frost est professeure adjointe au Département de science politique et chercheuse (*Fellow*) à l'Alberta Machine Intelligence Institute (Amii). Elle a obtenu son doctorat, sa maîtrise en information (MI) et son baccalauréat ès arts spécialisé (HBA) à l'Université de Toronto. Les recherches de Blair appliquent une perspective féministe trans pour aborder les défis liés au pouvoir, à la participation et à la justice dans la gouvernance de l'intelligence artificielle. Ses recherches sont publiées dans des revues académiques telles que *Big Data & Society*, *First Monday*, *Government Information Quarterly*, *AI and Ethics* et *International Journal of Information Management*.

Alicia Combaz

Alicia Combaz est la fondatrice et PDG de [Make.org](https://www.make.org/), une organisation pionnière de technologie civique en Europe. Avant de lancer Make.org, elle a passé une décennie dans l'industrie technologique, où elle a bâti

et dirigé des équipes d'ingénieur(e)s, de scientifiques des données et de gestionnaires de produits. Notamment, elle a mis sur pied la première équipe de *Growth Hacking* en France chez Deezer, stimulant la croissance rapide de l'entreprise. En 2016, Alicia a cofondé Make.org avec l'ancien PDG de Deezer, dans le but d'utiliser la technologie pour renforcer la démocratie. Son travail a été reconnu par des distinctions telles que la liste 2021 du Point-Giverny des personnalités remarquables de moins de 40 ans et sa sélection comme Rising Talent par le Women's Forum for the Economy & Society en 2022. En décembre 2025, elle a reçu le titre prestigieux de Chevalier de l'Ordre National du Mérite du gouvernement français.

Aftab Erfan

Aftab Erfan est directrice générale du SFU Centre for Dialogue et membre associée à la SFU School of Public Policy. Auparavant, elle a été la première directrice de l'équité de la Ville de Vancouver, et directrice du dialogue et de l'engagement dans les conflits à UBC. Elle détient un doctorat en urbanisme de UBC, une maîtrise en urbanisme de l'Université McGill et un baccalauréat en sciences environnementales de UBC. Aftab possède une vaste expérience en conception et en facilitation de processus, se spécialisant dans l'animation de dialogues sur des enjeux litigieux avec chaleur et créativité. Son expérience s'étend sur 15 ans et cinq continents. Elle détient de nombreuses distinctions, incluant le BC500 des personnes d'affaires les plus influentes en C.-B. (*Business in Vancouver*), le défi Recherche pour une vie meilleure : les conteurs (*The Storytellers Challenge*, Conseil de recherches en sciences humaines) et la liste restreinte du prix du meilleur article publié (Association of European Schools of Planning).

Sara Grimes

Sara M. Grimes est titulaire de la Chaire Wolfe en littérature scientifique et technologique, directrice fondatrice du Kids Play Tech Lab et professeure titulaire en études de la communication à l'Université McGill. Ses recherches portent sur la compréhension des tendances et enjeux émergents liés à la technologisation de l'enfance et sur le soutien au développement de conceptions éthiques, de pratiques commerciales et de politiques qui font progresser les droits et le bien-être des enfants dans l'environnement numérique. Ses projets en cours et à venir comprennent des examens de la conception adaptée à l'âge dans les jeux, des dimensions juridiques et éthiques du marketing algorithmique ciblant les enfants, ainsi qu'une étude pluriannuelle sur la créativité, le jeu et les relations parasociales des enfants avec l'IA dans les jeux numériques. Elle est l'auteure de l'ouvrage primé *Digital Playgrounds: The Hidden Politics of Children's Online Play Spaces, Virtual Worlds, and Connected Games*, et du prochain *Kidfluenced: Children's Digital Media-Making, Content Creation, and Cultural Rights*.

Sally Guy

Sally Guy est directrice des politiques publiques et de l'inclusion au Mila, où elle dirige des projets et des programmes à l'intersection de l'IA, des politiques publiques et de l'inclusion—tous visant à faire progresser la mission de Mila pour que l'innovation en IA profite à l'ensemble de la population. Auparavant, Sally a été directrice des politiques et de la stratégie à l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). Elle y a façonné des politiques visant à réduire les inégalités socioéconomiques et a tissé des liens avec les gouvernements et les acteurs de la société civile pour faire progresser un Canada plus juste et plus équitable. Parmi ses autres affiliations, on compte sa participation au conseil d'administration de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale et au Comité national d'orientation et de mise en œuvre du Projet VEGA (une initiative fédérale de 10 ans et de 100 M\$ soutenant les victimes de violence familiale et conjugale).

Ness Kenalty

Ness Kenalty est directrice du développement de l'enfance à Waltons Trust, une fondation subventionnaire canadienne, où elle dirige un portefeuille de subventions axé sur la réduction du temps d'écran excessif et nocif chez les enfants. Elle détient un diplôme de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto et une maîtrise en développement de la petite enfance de l'Université métropolitaine de Toronto. Avant de se joindre à Waltons, Ness a travaillé dans des écoles et des organismes à but non lucratif, ce qui lui confère une perspective globale sur le développement de l'enfant, l'éducation et les politiques publiques.

Marie-Ève Nadeau

Marie-Ève Nadeau est directrice des affaires internationales à la Fondation 5Rights, où elle mène des efforts mondiaux pour intégrer les droits, la sécurité et la vie privée des enfants dans la conception et par défaut dans la gouvernance technologique. Basée à Bruxelles, elle a passé les cinq dernières années à collaborer avec des gouvernements, des organismes de réglementation, des institutions internationales et des organisations de la société civile pour renforcer les cadres politiques en matière d'IA, de protection des données et de sécurité en ligne à l'échelle mondiale. Elle possède une formation en droit international et en droits de la personne. Avant de rejoindre 5Rights, elle a promu les droits de la personne à l'échelle internationale par son travail au bureau de l'UE de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et à Québec sans frontières au Pérou.

Sam Reusch

Sam Reusch est directrice générale de L'apathie c'est plate, une organisation démocratique non partisane de premier plan qui mobilise les jeunes à travers le Canada. Depuis 2020, elle a dirigé la croissance nationale, mis à l'échelle des programmes annuels et mené des campagnes record de participation et de taux de vote des jeunes. Son travail porte sur la réforme démocratique, les élections et la lutte contre la désinformation et la désinformation, avec un accent sur le rétablissement de la confiance et le renforcement de la participation. Sam est récipiendaire de la Médaille du couronnement du roi Charles III et siège au conseil d'administration de Bénévoles Canada. En dehors du travail, Sam apprécie la bonne cuisine, les longues promenades et le temps passé avec des livres et des balados.

Valerie Steeves

Valerie Steeves est membre du corps professoral du Centre de droit, technologie et société et professeure titulaire au Département de criminologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Son principal domaine de recherche porte sur l'impact des nouvelles technologies sur les droits de la personne. Elle est la chercheuse principale du Projet eQuality, un partenariat financé par le CRSH réunissant des personnes effectuant de la recherche, des éducateurs et éducatrices, des personnes militantes, des groupes de la société civile et des responsables politiques souhaitant examiner l'impact du profilage commercial en ligne sur l'identité et les relations sociales des enfants. En tant que chercheuse principale du projet Les jeunes Canadiens dans un monde branché (*Young Canadians in a Wired World*) de MediaSmarts, elle a suivi l'utilisation des nouveaux médias par les jeunes de 2004 à 2020.

Notes de fin

- 1 Le comité consultatif de Gen(Z)AI a réuni des universitaires, praticien.ne.s et personnes militantes de premier plan à l'échelle mondiale : Blair Attard-Frost, Alicia Combaz, Aftab Erfan, Sara Grimes, Sally Guy, Ness Kenalty, Marie-Eve Nadeau, Samantha Reusch et Valerie Steeves. Leurs biographies figurent dans l'annexe 5.
- 2 Un tirage au sort civique est une méthode équilibrée de sélection des membres d'une assemblée citoyenne. Il repose sur une forme de tirage au sort utilisant les données du recensement canadien et un processus de sélection aléatoire pour recruter les participant.e.s. Il en résulte un groupe de volontaires correspondant globalement aux caractéristiques démographiques de la juridiction qu'il représente. Cette méthodologie d'échantillonnage stratifié a permis de s'assurer que les membres de Gen(Z)IA étaient sélectionné.e.s de manière aléatoire, mais de façon à représenter globalement la démographie des provinces canadiennes dans lesquelles les forums ont eu lieu, en tenant compte du genre, de l'orientation sexuelle, de l'identité ethnique et de l'autochtonie.
- 3 Les personnes expertes invitées à chaque forum sont énumérées à l'annexe 3.
- 4 Les forums ont eu lieu au Victoria College de l'Université de Toronto (Forum n° 1—Toronto), à la Faculté des arts McCall MacBain de l'Université McGill (Forum n° 2—Montréal), au Morris J. Wosk Centre for Dialogue de l'Université Simon Fraser (Forum n° 3—Vancouver) et au MacEachen Institute de l'Université Dalhousie (Forum n° 4—Halifax).
- 5 Le programme de « Youth Fellowship » a recruté des jeunes du même âge que nos participants afin de faciliter l'animation de Gen(Z)AI. Les « Youth Fellows » sont : Maddie Case, Alexander Martin, Julian Lam et Nonso Morah. Leurs notices biographiques figurent à l'annexe 4.
- 6 Les responsables du projet Gen(Z)AI sont Helen A. Hayes et Fergus Linley-Mota. Leurs notices biographiques figurent à l'annexe 4.
- 7 Ces recommandations stratégiques ont été éclairées par un exercice de « cartographie des valeurs », dans lequel les participant.e.s ont été invité.e.s à mettre en lumière les valeurs qu'ils et elles souhaitaient voir guider leur phase d'élaboration de politiques. Parmi celles-ci : Curiosité; Authenticité; Équilibre; Connexion; Confiance; Communauté; Bien-être; Responsabilité; Faire une différence; Fiabilité; Sécurité; Générations futures; Reddition de comptes; Optimisme; Équité; Intendance; Intégrité; Adaptabilité; Sûreté; Service.